

Vezein-Le-Coquet, Ille-et-Vilaine

# ZAC Les Champs Bleus Tranche B et C

sous la direction de

**Vérane Brisotto**

Avec la participation de

Géraldine Joucand  
Stéphane Boume  
Pierrick Leblanc  
Vincent Pommier  
Françoise Labaune-Jean  
Théophile Nicolas  
Anne-Françoise Chérel  
Claire Guého



Inrap Grand Ouest

Juin 2011



Vezein-Le-Coquet, Ille-et-Vilaine

# ZAC Les Champs Bleus Tranche B et C

sous la direction de

**Vérane Brisotto**

Avec les collaborations de :

Géraldine Jucand  
Stéphane Bourne  
Pierrick Leblanc  
Vincent Pommier  
Façoise Labaune-Jean  
Théophane Nicolas  
Anne-Françoise Chérel  
Claire Guého

**Inrap Grand Ouest**

37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

Juin 2011



# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

5	Fiche signalétique
6	Mots-clés des thésaurus
7	Générique de l'opération
8	Notice scientifique
9	Localisation de l'opération
10	Arrêté de prescription contenant le cahier des charges
13	Projet d'intervention approuvé ou autorisé par le préfet de la région
15	Arrêté de désignation du responsable scientifique

## Résultats

20	<b>1.</b>	<b>Le cadre de l'opération</b>
20	1.1	Circonstances de l'opération
20	1.2	Localisation et contexte géologique de l'opération
23	1.3	Contexte archéologique
23	1.4	Méthodologie
24	<b>2.</b>	<b>Présentation des vestiges</b>
24	2.1	Observations générales
26	2.2	La zone nord du diagnostic
26	2.2.1	Les structures fossoyées de la tranchée 20
26	2.2.2	Le mobilier protohistorique prélevé dans les colluvions
28	2.2.3	Le réseau parcellaire
28	2.3	La zone sud du diagnostic
28	2.3.1	Des structures à pierres chauffées néolithiques et protohistoriques
	2.3.2	Des indices d'occupations médiévales
33	<b>3.</b>	<b>Etudes du mobilier</b>
33	3.1	Etude de la céramique
33	3.1.1	Méthodes de travail
33	3.1.2	Catalogue par contexte de découverte
36	3.1.3	Informations du mobilier
38	3.1.4	Archivage du mobilier
38	3.2	Etude de l'outillage lithique
39	<b>4.</b>	<b>Conclusion</b>
40		<b>Bibliographie</b>

## Inventaire technique

42	Inventaire du mobilier céramique
44	Inventaire des tranchées et des faits
49	Inventaire des clichés numériques
49	Inventaire des illustrations informatisées





# **Données administratives, techniques et scientifiques**





# Fiche signalétique

---

## Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Ille-et-Vilaine

Commune  
Vezein-Le-Coquet

Adresse ou lieu-dit  
Zac Les Champs Bleus

---

## Codes

Code INSEE  
35353

---

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert II étendu

X : 295931  
Y : 2354579  
Z : 29 à 59 m NGF

---

## Références cadastrales

Commune  
Vezein-Le-Coquet

Année  
2010

Section(s)  
AP, AI

Parcelle(s)  
39,40,52,53,181,183,193 à 204,256  
75,84,85,124,161,166,168,173,241,  
246

---

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

---

## Propriétaire du terrain

Société Territoires

---

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2009-078

Numéro de l'arrêté de désignation  
du responsable  
2011-045

Référence du projet INRAP  
DA05020202

---

## Maitre d'ouvrage des travaux d'aménagement

INRAP Grand-ouest

---

## Nature de l'aménagement

Zac économique

---

## Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

---

## Responsable scientifique de l'opération

Brisotto Vérane, Inrap

---

## Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné cedex  
Tél : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50

---

## Dates d'intervention sur le terrain

Du 14/03/2011 au 07/04/2011

---

## Surfaces

Emprise prescrite  
130 775 m<sup>2</sup>

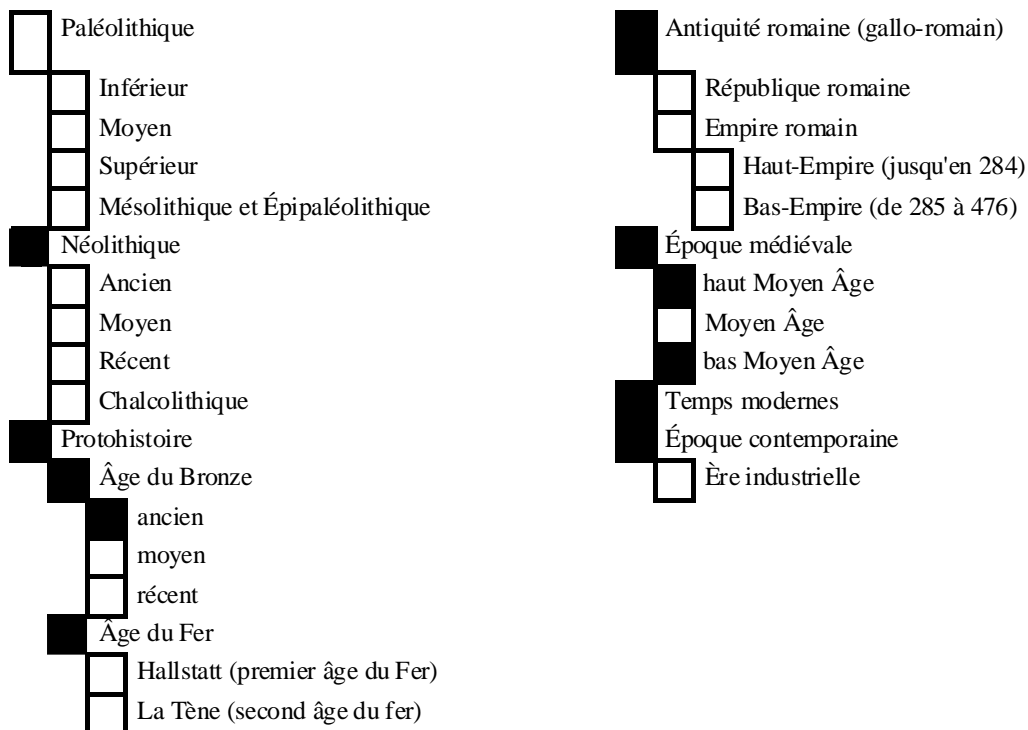
Emprise diagnostiquée  
117 297 m<sup>2</sup>

Emprise des sondages  
8228 m<sup>2</sup>

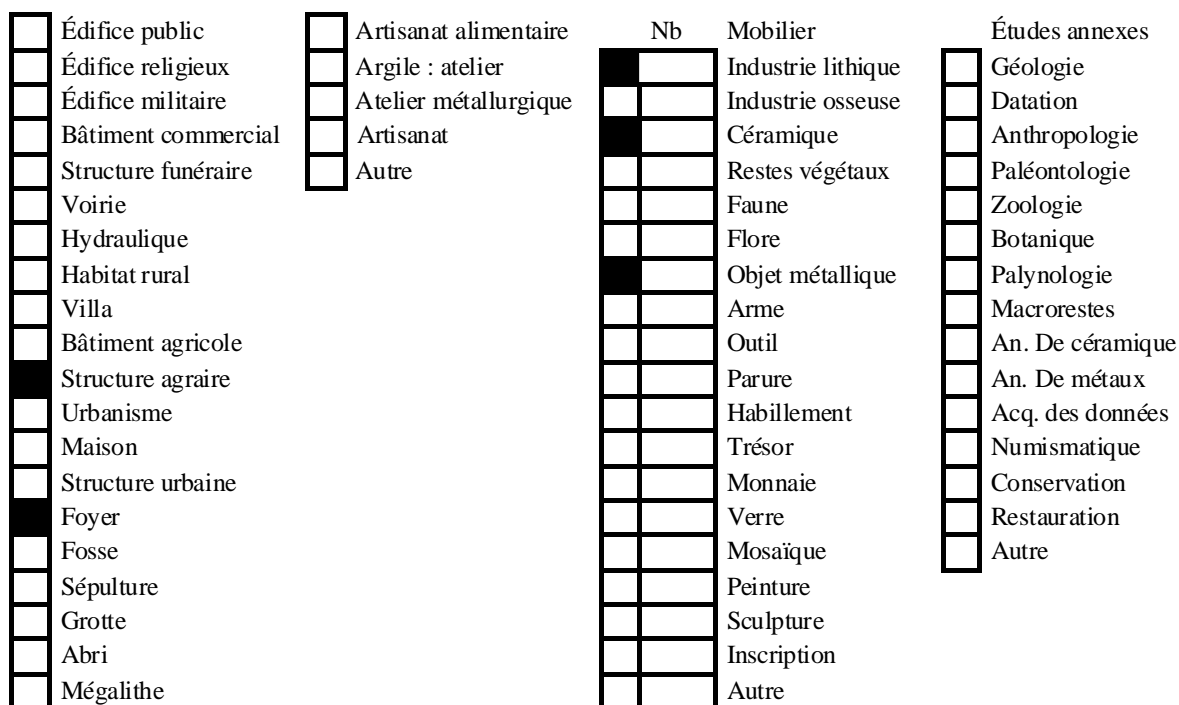
Ratio  
7 % de l'emprise

## Mots-clefs des thesaurus

### Chronologie



### Sujets et thèmes



## Générique de l'opération

### Intervenants

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Vérane Brisotto, Inrap	Technicien	Responsable scientifique
Géraldine, Joucand, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement
Stéphane Bourne, Inrap	R.O, Assistant d'études	Fouille, enregistrement, étude du mobilier lithique
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Relevé du plan général
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevé du plan général
Françoise Labeaune-Jean, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier céramique
Théophile Nicolas, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier céramique
Anne-Françoise Chérel, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier céramique
Claire Guého, Inrap	Technicien	Inventaire des tranchées et des faits

### Suivi de l'opération

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur Régional	Prescription et contrôle scientifique
Paul-André Besombes, SRA	Conservateur	Mise en place et suivi de l'opération
Marc Talon, Inrap	Directeur Interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de base	Equipement
Matthieu Carraciolo, Inrap	Logisticien	Location du matériel

## Notice scientifique

Suite à l'extension de la Zac des Champs Bleus, sur la commune de Vezin Le Coquet, le SRA de Bretagne a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 130 775 m<sup>2</sup>. Bien qu'aucun indice ne soit connu sur l'ensemble de l'emprise, l'intervention de 2008 traitant de la tranche D de la Zac, située plus au sud, avait permis de mettre au jour une occupation du Néolithique moyen ainsi que plusieurs vestiges épars de la période protohistorique. De même, la présence d'un site gallo-romain localisé au nord de notre emprise laissait envisager une extension de l'occupation vers la zone concernée.

A l'issue de l'opération, il s'avère qu'hormis la mise en évidence d'un parcellaire peut-être présent à la période antique, voire protohistorique, les vestiges gallo-romains sont quasi-inexistants.

En revanche, pour les périodes néolithiques et protohistoriques (Age du Bronze, Age du Fer), le mobilier bien que modeste et majoritairement prélevé hors structures apparaît plus significatif. Outre le mobilier céramique, un petit lot d'outillage lithique permet en effet de confirmer la présence d'occupation se rattachant à ces périodes. Malheureusement, le manque de structure associée ne permet ni de circonscrire ni de caractériser ces occupations.

Seules deux structures à pierres chauffées dont un foyer pourrait dater du Néolithique.

Pour les périodes du Moyen-Age, le constat est identique : quelques petits lots de céramique provenant essentiellement du décapage attestent à la fois d'occupations précoces et tardives.



# Arrêté de prescription



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,

REÇU LE  
3974  
24 AOUT 2009

I.N.R.A.P. G.O.

**ARRETE n° 2009-078 portant prescription de diagnostic archéologique**

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU la saisine par Territoires pour les tranches B et C de la ZAC "Les Champs Bleus" pour un terrain situé à Vezin-le-Coquet, ZAC "Les Champs Bleus" ; reçu(e) le 30 juillet 2009 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

VU l'arrêté de prescription initial n° 2004-090 du 26 mai 2004.

**CONSIDÉRANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région :	Bretagne	
Département :	Ille-et-Vilaine	
Commune :	Vezin-le-Coquet	
Lieu-dit :	ZAC "Les Champs Bleus"	
Cadastre :	section : AP	parcelles : 39, 40, 52, 53, 181, 183, 193 à 204, 256.
	section : AI	parcelles : 75, 84, 85, 124, 161 à 166, 168, 173, 241, 246.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.





**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

**PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE**

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,

**Prescriptions de diagnostic archéologique  
annexées à l'arrêté préfectoral n° 2009-078**

région :	Bretagne		
département :	Ille-et-Vilaine		
commune :	Vezin-le-Coquet		
lieu-dit :	ZAC "Les Champs Bleus", tranches B et C.		
cadastre :	section : AP	parcelles : 39, 40, 52, 53, 181, 183, 193 à 204, 256.	
	section : AI	parcelles : 75, 84, 85, 124, 161 à 166, 168, 173, 241, 246.	
propriétaire :	Territoires.		
pétitionnaire :	Territoires.		

**Emprise du diagnostic archéologique : 130 775 m<sup>2</sup>**

**Principes méthodologiques :**

Les principes seront adaptés aux diagnostics sur les grandes emprises : la détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'au substrat, réparties selon un maillage régulier sur la totalité de l'emprise et représentant 10 % de la superficie. Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. La fouille partielle d'un nombre significatif de structures sera réalisée. Les tranchées, fenêtres et structures mises au jour seront topographiées, de manière à permettre l'établissement de plans à différentes échelles.

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures (tranchées et fenêtres) ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie.

Les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes.

**Objectifs :**

Le diagnostic, doit dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental.

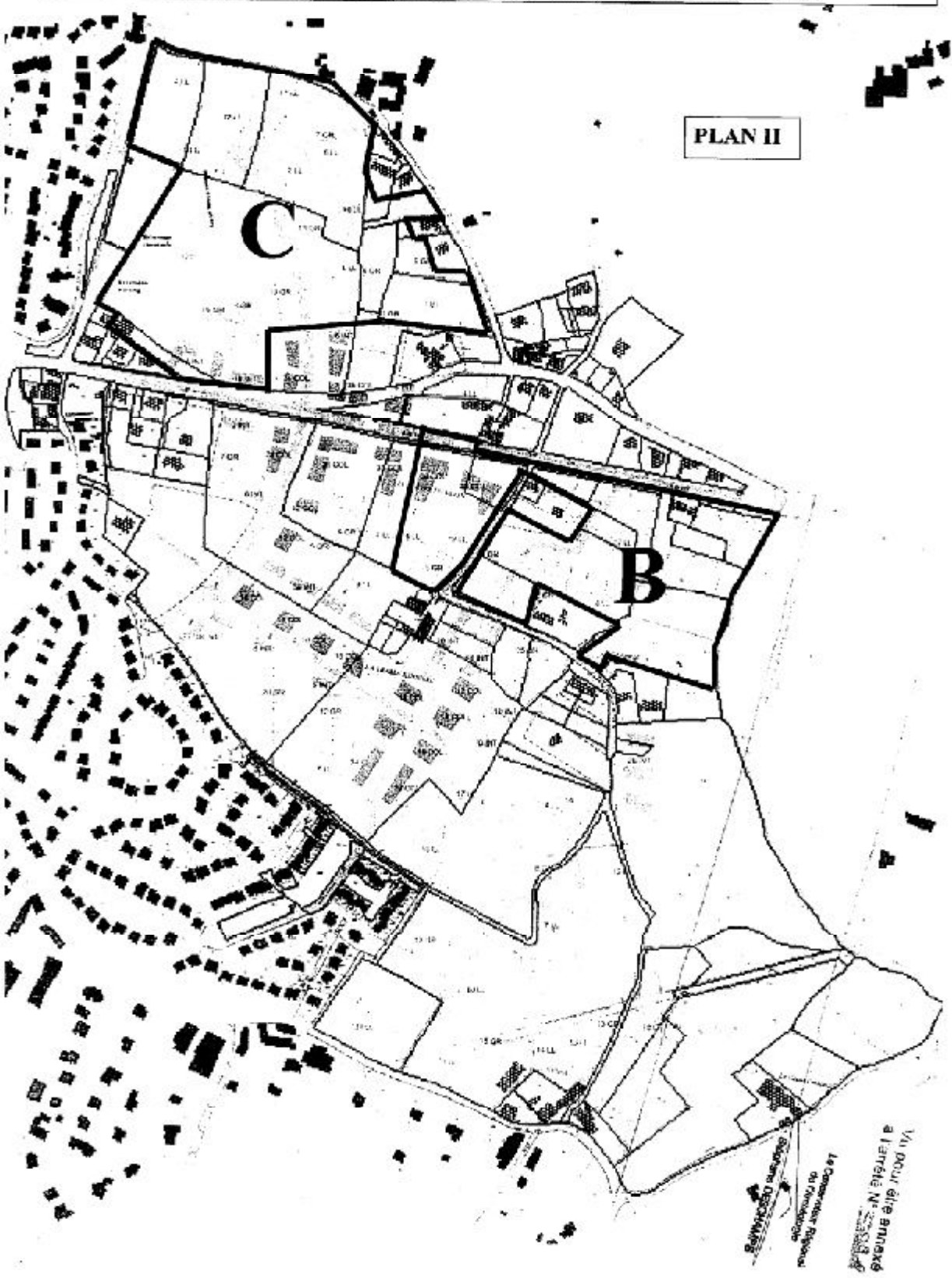
Fait à Rennes, le 18 août 2009

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

**COMMUNE DE VEZIN LE COQUET – ZAC LES CHAMPS BLEUS – PERIMETRE DES TRANCHES B ET C**

**PLAN II**





# Projet d'intervention approuvé par le préfet de la région

Page 2 sur 3

## FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05020202  
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

### 1. IDENTIFICATION

#### 1.1 Site

Département :	Ile et Vilaine
Commune :	VEZIN LE COQUET
Lieu-dit :	ZAC Les champs Bleus - Tranche B et C
Nature du projet :	ZAC économique
Références cadastrales	Section AP n° 39, 40, 52, 53, 181, 183, 193 à 204 et 256 Section AI n° 75, 84, 85, 124, 161 à 166, 168, 173, 241 et 246

#### 1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	Société TERRITOIRES
Adresse	Immeuble Agora - 4ème Etage - 1, rue Geneviève de Gaulle Anthoinoz - 35 207 RENNES Cedex 2
Téléphone / télécopie	02 99 35 05 91 (O. Briand)
Représenté par	son directeur

#### 1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de :	Bretagne
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19
Dossier suivi par	Paul-André Besurhes

#### 1.4 Opération

<b>Arrêté préfectoral n°2009-078 du 18/08/2009 reçu à l'Inrap le 24/08/2009.</b>	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	milieu rural
Surface à traiter	130 775 m <sup>2</sup>
Calendrier prévisionnel	A partir d'août 2010
Responsable prescripteur	A déterminer ultérieurement

## 2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2009-078, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

## 3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

Page 3 sur 3

#### 4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

#### 5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

**5.1 Tranche fermée** correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 14 jours
- Technicien : 14 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 13 jours et 1 transfert (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 5 jours (pour le rebouchage)

**5.2 Provision** correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Topographe : 3 jours

5.2.2 Phase de post-fouille :


- Encadrement : 5 jours
- Dessinateur : 5 jours
- Spécialiste : 5 jours (œnérologue)
- Technicien : 5 jours (traitement des données et de la documentation)
- Topographe : 1 jour

5.2.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 5 jours et 1 transfert (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 2 jours (pour le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 26 octobre 2009

Michel BAILLIEU  
Adjoint Scientifique et Technique

f  


# Arrêté de désignation du responsable scientifique

DA 05020202.



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE  
829  
09 FEV. 2011  
I.N.R.A.P. G.O.

**Arrêté n° 2011-045 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2009-078**

**le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13.

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2009-078 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Veziin-le-Coquet - ZAC Les Champs Bleus (35) ;

**CONSIDÉRANT** que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Véronique BRISOTTO - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2009-078 susvisé.

**Article 2** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Veziin-le-Coquet.

Fait à Rennes, le 7<sup>er</sup> FEV. 2011

pour le Préfet de région,  
par délégation,  
le directeur régional des affaires culturelles,

François Erlénach

destinataires : INRAP  
copie à : mairie de Veziin-le-Coquet



# Résultats

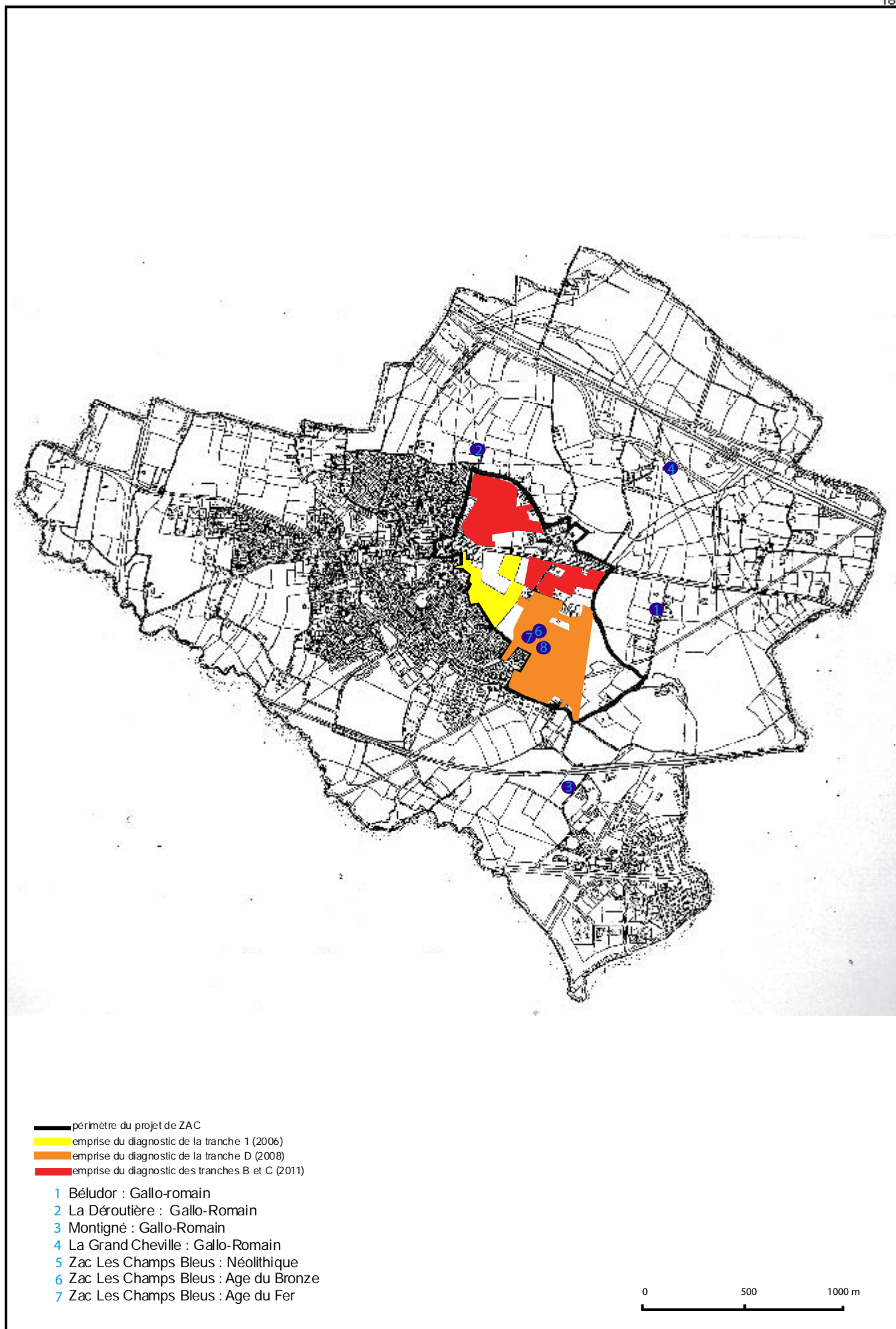


Figure 2 : Plan cadastral de la commune de Vezin-le-Coquet, avec localisation des différents diagnostics archéologiques (INRAP) et des indices de sites, répertoriés à la Carte Archéologique du SRA

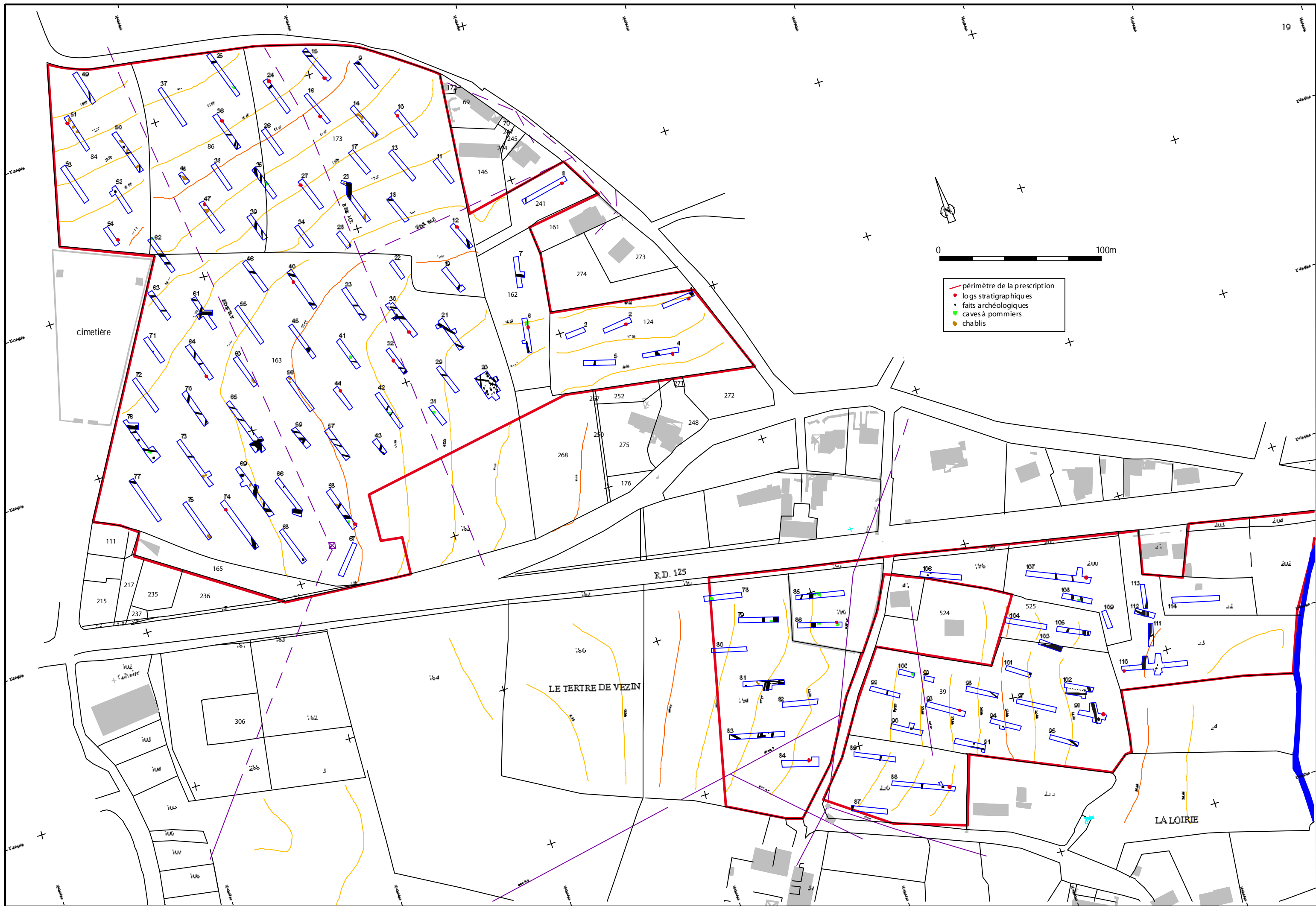


Fig. 3 : Plan général du diagnostic sur fond cadastral au 1/2000<sup>ème</sup>







# 1. Le cadre de l'opération

## 1.1 Circonstance de l'opération

Le projet d'extension de la Zac des Champs Bleus sur la commune de Vezin Le Coquet a donné lieu à une nouvelle prescription archéologique sur une surface de 130 775 m<sup>2</sup>. Deux tranches avaient précédemment par l'INRAP, (Tournier, 2006 ; Brisotto, 2008) et bien qu'aucune n'ait débouché sur une prescription de fouille, des indices notables d'occupations protohistoriques et plus spécifiquement néolithiques avaient été mis au jour

Le diagnostic de 2011, situé au nord des terrains déjà explorés a été mené en partie par la même équipe qu'en 2008 et s'est déroulé sur le terrain du 14 mars au 7 avril 2011.

Sur 130 775 m<sup>2</sup> prescrits, une faible surface n'a pu être diagnostiquée en raison soit de l'inaccessibilité de certaines parcelles (talus de la route, zone de végétation dense, aménagement...) soit du caractère humide et donc inconstructible des terrains. C'est le cas des parcelles 165, 166 197 à 204, et 53.

## 1.2 Localisation et contexte géologique de l'opération

L'emprise de l'intervention de 2011 se situe à l'est du bourg de Vezin-Le-Coquet, de part et d'autre de la départementale D 125 (fig. 3).

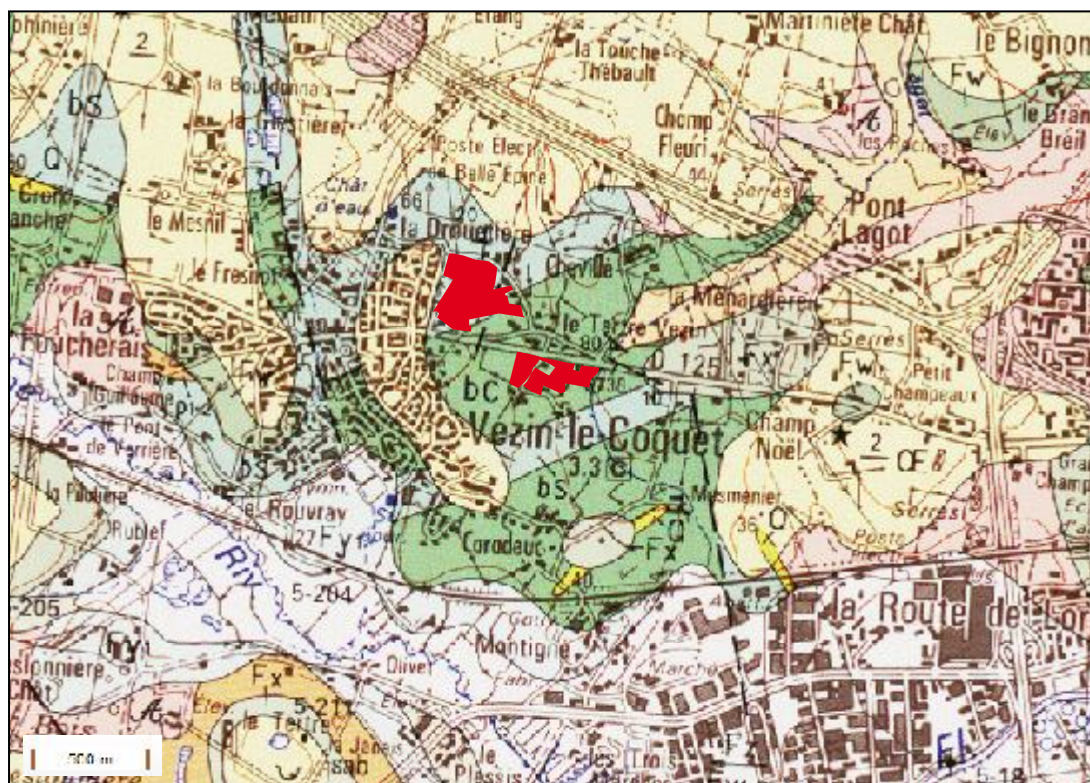
Au nord de cette route, les parcelles occupées par des terrains cultivés ou en prairie se développent sur un versant exposé au sud-est, à une altitude comprise entre 45 et 59 m NGF.

Au sud de la départementale, la zone traitée se développe sur un versant orienté est/ouest à une altitude comprise entre 30 et 44 m NGF. En bas pente, les parcelles occupent une zone humide à l'approche du ruisseau du Pont Lagot qui coule en contrebas, en limite est de l'emprise.

Géologiquement (fig.4), le substrat local est constitué de schiste briovérien atteint ponctuellement à une profondeur comprise entre 0,60 m et 1,30 m de profondeur. Celui-ci n'a pu toutefois être atteint dans les parcelles de la zone basse et humide où les sondages profonds ont été arrêtés à 1,50 m de profondeur.

Celui-ci est surmonté de un à cinq niveaux de limon plus ou moins argileux présentant par endroit une forte oxydation. Des filons de quartz apparaissent ponctuellement, notamment dans les tranchées est de la partie nord du diagnostic.

Des logs stratigraphiques ont été effectués afin de rendre compte de la variabilité du développement sédimentaire (fig.5).



Proterozoïque terminale à Paléozoïque basale (Briovérien)

**bc** alternance silto-wackeuses dure (grauwackes plus ou moins grossiers, siltites vertes ou grises, microconglomérats à fragments de phanites, grès parfois carbonatés)

**bs** alternance silto-gréseuses jaunes verdâtres tendres (arénites, siltites, argilites)

**Q** quartz, filons

Formations superficielles

**Fx** alluvions rouges (Holsteinien ?)

**Fy** alluvion rouge éémienne

**OE** limon loessique périglaciaire

**A** altérite

Fig. 4 : Localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/50 000, feuille de Montfort/Meu, n° 816, BRGM, 1999

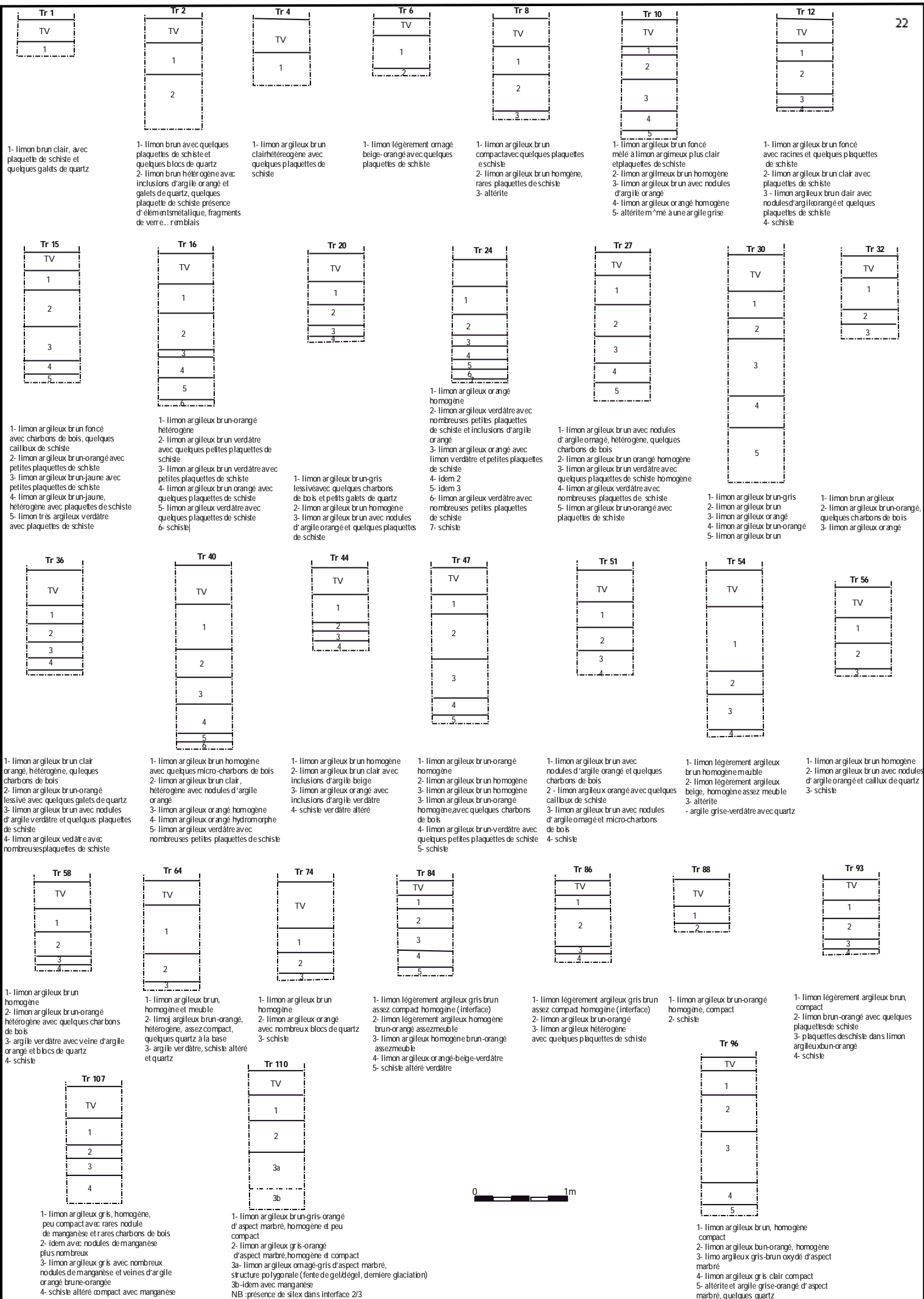


Fig. 5 : Logs stratigraphiques

### 1.3 Contexte archéologique (fig. 2)

Archéologiquement, la commune de Vezin-Le-Coquet compte neuf sites répertoriés au service de la Carte Archéologique (SRA). Pour la période antique le plus proche de notre emprise est l'occupation de la Déroutière, située à une centaine de mètre de notre limite septentrionale.

Des traces d'occupations plus anciennes ont également été mises au jour lors du diagnostic effectué en 2008 (Brisotto, 2008). Répertoriées sous le nom de Zac les Champs Bleus, elles regroupent d'une part une occupation indéterminée datée du Néolithique moyen II de tradition castellic, et d'autre part de vestiges plus tenus datés de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer (Tène Ancienne à Tène Finale).

### 1.4 Méthodologie

La phase terrain du diagnostic s'est déroulée du 14 mars au 7 avril 2011, mobilisant deux archéologues de l'INRAP. L'ouverture des tranchées s'est effectuée à l'aide d'une pelle hydraulique munie d'un godet lisse de 3 m de long. Disposées en quinconce, elles ont été orientées dans la mesure du possible dans le sens de la pente. D'une longueur moyenne de 20 m, leur espacement varie de 15 à 20 m. Des extensions et des fenêtres complémentaires ont été ouvertes afin de permettre une meilleure compréhension des vestiges mis au jour.

Au total 114 tranchées ont été réalisées totalisant une surface de 8228 m<sup>2</sup>, soit un diagnostic à 7 %.

Le relevé général des tranchées et des vestiges a été effectué à l'aide d'un GPS par un topographe de l'INRAP. Les faits archéologiques ont été numérotés de 1 à n dans chaque tranchée. Chacune d'elle a également fait l'objet d'un relevé de terrain au 1/100<sup>ème</sup>. Toutes les structures sondées ont été relevées en plan et en coupe à l'échelle 1/20<sup>ème</sup>. Certaines d'entre elles ont également été photographiées.

L'ensemble de la documentation est présenté dans ce rapport.

Au terme de l'opération, les tranchées ont été rebouchées.

## . Présentation des vestiges

### 2.1 Observations générales (fig.3)

L'emprise concernée, d'une surface de 130775 m<sup>2</sup>, se compose de deux zones distinctes.

La plus étendue correspond à la zone située au nord de la départementale. Elle se développe sur une pente orientée nord-ouest /sud-est et a livré essentiellement des limites parcellaires dont la majorité semble récente ou moderne. Toutefois certains fossés pourraient avoir une origine protohistorique. De même, une des tranchées proche de la limite sud de l'emprise (*Tr 20*) a été élargie car plusieurs fosses et trous de poteaux sont apparus au décapage à une profondeur de 0,60 m. Bien que plusieurs de ces structures aient été sondées, aucune d'entre elle n'a livré de mobilier. Seul un fossé a livré deux tessons de céramique pouvant se rattacher une production du Haut-moyen Age. D'autres tessons datés de l'Age du Bronze, et un tesson d'époque médiévale ont été prélevés lors du décapage de cette zone.

Plus au nord, d'autres tranchées ont livré, dans des niveaux colluvionnés (entre 0,50 et 0,80 m de profondeur), plusieurs lots de tessons de céramique attribués d'une part à l'Age du Bronze et d'autre part à la fin du Premier Age du Fer/La Tène ancienne, attestant d'occupations de ces périodes, localisées sans doute plus haut dans le versant.

De manière moins concentrée, les autres tranchées de cette partie du diagnostic ont livré lors du décapage des éléments céramiques pouvant se rattacher majoritairement aux périodes protohistoriques et modernes. On notera également la présence de quelques éléments lithiques. Dans de plus faible proportion, des indices antiques et médiévaux ont également été prélevés.

La seconde zone du diagnostic, située au sud de la départementale couvre une surface plus réduite. Elle se développe sur un versant orienté est/ouest, menant en limite d'emprise au ruisseau du Pont Lagot. La partie médiane de cette zone, correspondant à la zone ouest des parcelles 39 et 256, présente un faible recouvrement sédimentaire, laissant apparaître le schiste à 0,40 m de profondeur. C'est dans ce secteur qu'un foyer circulaire empierré a été mis au jour. Deux tessons de céramique pouvant être attribués aux productions néolithiques y ont été prélevés.

Plus bas, à environ 100 m vers l'est, une seconde structure de chauffe a été sondée. Elle a livré quelques tessons se rattachant aux périodes protohistoriques.

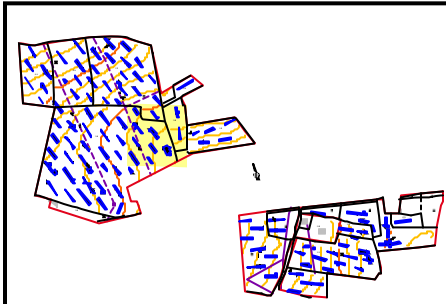
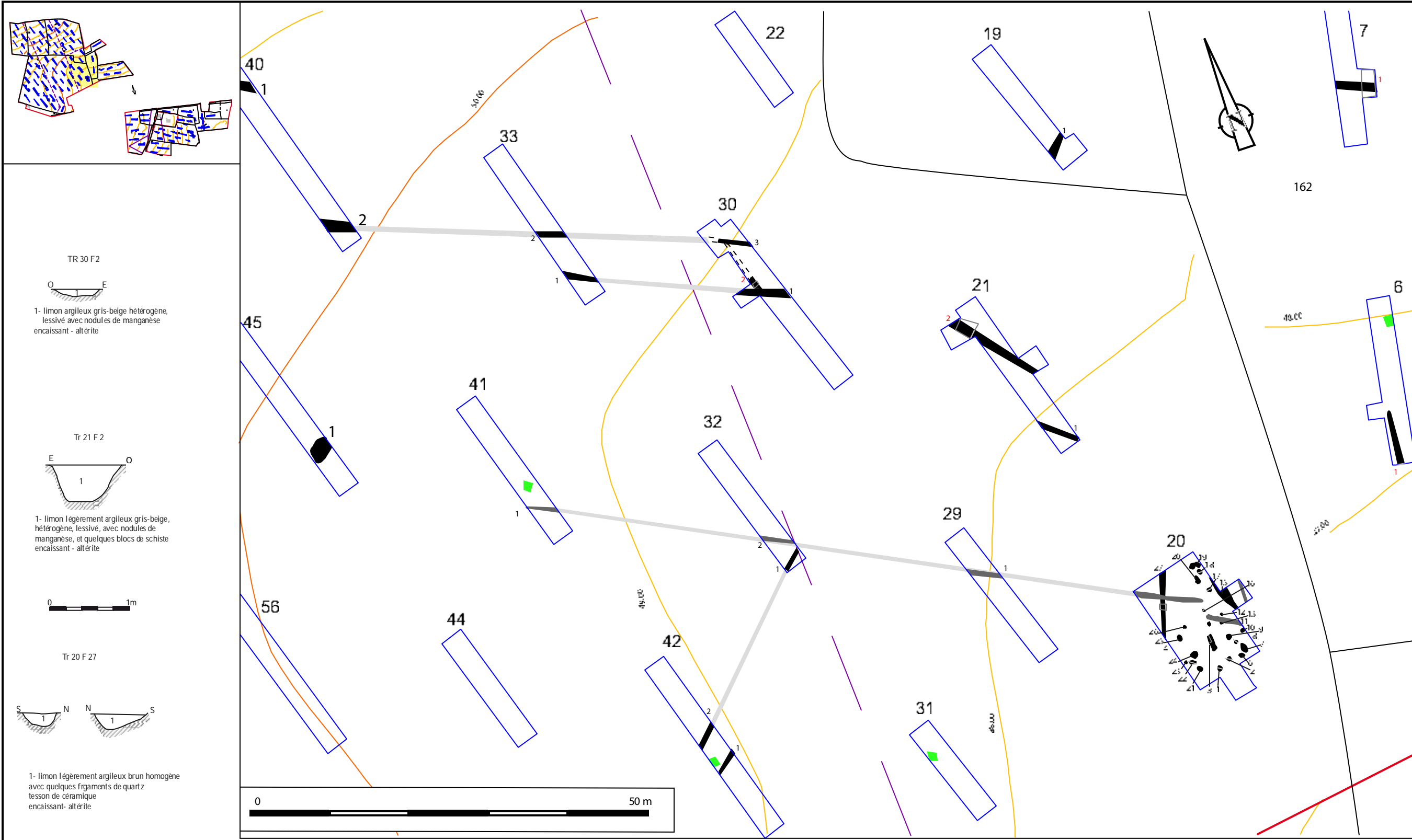
Encore plus à l'est, dans la zone humide, la tranchée *110* a livré lors du décapage huit pièces lithiques taillées, essentiellement en grès lustré, mais également en silex et en opale résinite. On remarquera, outre ces éclats, une armature tranchante trapézoïdale.

Quatre autres éléments lithiques ont été prélevés dans ce secteur, dont deux issus de structures testées.

Ainsi, malgré la présence remarquable de mobiliers céramiques ou lithiques, provenant respectivement de ces deux zones, aucun indice fiable d'occupations en place et structurées n'a pu être mis en évidence.

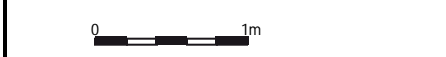
Ces ensembles céramiques et lithiques renvoient tout de même aux traces d'occupation néolithique et protohistorique mis en évidence lors de l'intervention de 2008.

Aussi, étant donné l'hétérogénéité des données et par souci de clarté, nous avons choisi de traiter les résultats par zone, à l'intérieure desquelles nous décrirons les structures mises en évidence et les ensembles mobiliers.



TR 30 F 2  
 O E  
 1- limon argileux gris-beige hétérogène, lessivé avec nodules de manganèse encaissant - altérite

Tr 21 F 2  
 E O  
 1- limon légèrement argileux gris-beige, hétérogène, lessivé, avec nodules de manganèse, et quelques blocs de schiste encaissant - altérite



Tr 20 F 27  
 S N N S  
 1- limon légèrement argileux brun homogène avec quelques fragments de quartz tessons de céramique encaissant - altérite

Tr 20 F 22  
 O E  
 1- limon légèrement argileux gris-beige assez compact, homogène

Tr 20 F 3 chablis ?  
 N S  
 bords supérieurs non atteints  
 N S  
 1- limon légèrement argileux compact gris-brun-beige encaissant - schiste / altérite

Tr 20 F 1  
 O E  
 1- limon légèrement argileux gris-beige, homogène avec quelques fragments de quartz encaissant - altérite

Tr 20 F 2  
 NE SO  
 1- limon légèrement argileux gris-beige homogène, avec quelques rares nodules argile jaune et quelques micro-charbons encaissant - altérite

Tr 20 F 8  
 N S  
 1- limon argileux brun-gris homogène avec micro-charbons encaissant - altérite

Tr 20 F 12  
 S N  
 1- limon légèrement argileux brun-gris homogène avec micro-charbons encaissant - altérite

Tr 20 F 16  
 O E  
 1- limon légèrement argileux gris-beige assez compact, homogène

TR 7 F 1  
 N L S  
 TV  
 1  
 1- limon argileux brun foncé meuble avec nombreuses plaquettes de schiste encaissant - schiste

TR 6 F 1  
 TV  
 E O  
 1  
 2  
 1- limon légèrement argileux brun gris homogène, meuble avec quelques plaquettes de schiste  
 2- limon argileux gris-brun avec quelques fragments de plaquettes de schiste encaissant - limon argileux beige-jaune hétérogène

Tr 20 F 18  
 O E  
 1  
 1- limon légèrement argileux gris-brun oxydé, compact avec nodules de manganèse et quelques charbons de bois encaissant - altérite

TR 20 F 17  
 O E  
 1  
 1- limon légèrement argileux gris-brun avec micro-charbons encaissant - altérite

Fig.6 : Zone nord, tranchée 20, plan au 1/1000<sup>ème</sup>





## 2.2 La zone nord du diagnostic

### 2.2.1 Les structures fossoyées de la tranchée 20.

La mise en évidence de nombreuses anomalies sédimentaires de teinte grisâtre, révélées à 0,60 m de profondeur, a nécessité l'extension de cette tranchée menant à un décapage de 150 m<sup>2</sup>. Testés à plusieurs reprises, les limites et les fonds de ces structures ne sont pas apparus toujours très évidents à la fouille. Toutefois malgré l'absence de mobilier, elles semblent vraisemblablement liées à des faits anthropiques.

Les remplissages des fosses et trous de poteaux sont sensiblement identiques. Il s'agit d'un limon légèrement argileux gris-beige à brun homogène, assez compact renfermant parfois des micro-charbons.

Le fossé *F 27* au remplissage similaire présente un profil légèrement dissymétrique. Large d'une soixantaine de centimètres et profond de 0,20 m, il a livré deux tessons de céramique évoquant des productions du haut Moyen-Age (cf Etude de la céramique).

Au décapage, dans ce même niveau d'apparition des structures (- 0,60 m), cinq tessons de céramique se rattachant à la période de l'Age du Bronze ont été prélevés, alors qu'un sixième renvoie plutôt à l'époque du Moyen-Age.

Trois autres petits fossés dont un recoupe le fossé précédemment décrit évoquent des drains. On remarquera également la présence d'un fossé moderne (*F 15*), parallèle à la limite est du parcellaire actuelle.

La quasi-absence de mobilier dans les structures ainsi que l'hétérogénéité de la céramique récoltée dans les colluvions ne permettent pas d'évoquer d'hypothèse fiable quant à cet aménagement.

De plus, le fait de se situer en limite d'emprise ainsi que l'absence d'autres vestiges comparables dans les tranchées voisines empêche toute estimation de l'emprise de l'occupation.

### 2.2.2 Le mobilier protohistorique prélevé dans les colluvions

Au nord et à l'est de la *tranchée 20*, plusieurs lots de tessons de céramiques protohistoriques ont été prélevés dans les colluvions entre 0,50 et 1 m de profondeur. On notera notamment la densité de restes repérée dans la *tranchée 21*, avec un lot assez homogène de cinquante huit tessons (trois vases) pouvant dater de la fin du 1<sup>er</sup> Age du Fer et du début de la Tène ancienne (cf. Etude de la céramique, fig.11). Un tesson de facture antique était associé à ce lot.

Un autre tesson de la même période a lui aussi été prélevé dans le *Fait 2* de la *tranchée 21*. Il s'agit d'un fossé orienté nord-ouest/sud-est dont le profil se présente en U. Large de près d'1m et profond d'environ 0,50 m, son remplissage unique se compose d'un limon légèrement argileux de teinte gris-beige, assez hétérogène (lessivé), et renfermant des nodules de manganèse et quelques petits blocs de schiste.

A proximité, la *tranchée 30*, a livré une quinzaine de tessons protohistoriques ainsi qu'un élément appartenant à un « récipient à bord rentrant arrondi, qui peut-être attribué aussi bien au Néolithique qu'à l'Age du Bronze » (cf. Etude de la céramique fig. 11). Ce mobilier provient de niveaux limono-argileux brun-orangés oxydés atteints entre 0,60 et 1,10 m de profondeur.

Deux fossés parallèles orientés ouest-nord-ouest / est-sud-est ont été mis en évidence dans cette tranchée. L'un deux (*F 3*) a livré en surface un tesson de céramique pouvant dater de la Tène ainsi qu'un élément plat en fer. Le même fossé a fourni, deux tranchées plus loin (*F2 Tr 40*), deux tessons de facture antique.

Le second fossé situé au sud a également fourni dans la tranchée voisine (*Tr 30*) cinq tessons se rattachant à l'Age du fer

Nous évoquerons de même les lots des *tranchées 40* (une vingtaine de tessons) et *63* (9 tessons) se rattachant également à des productions protohistoriques (cf. Etude de la céramique fig. 11).

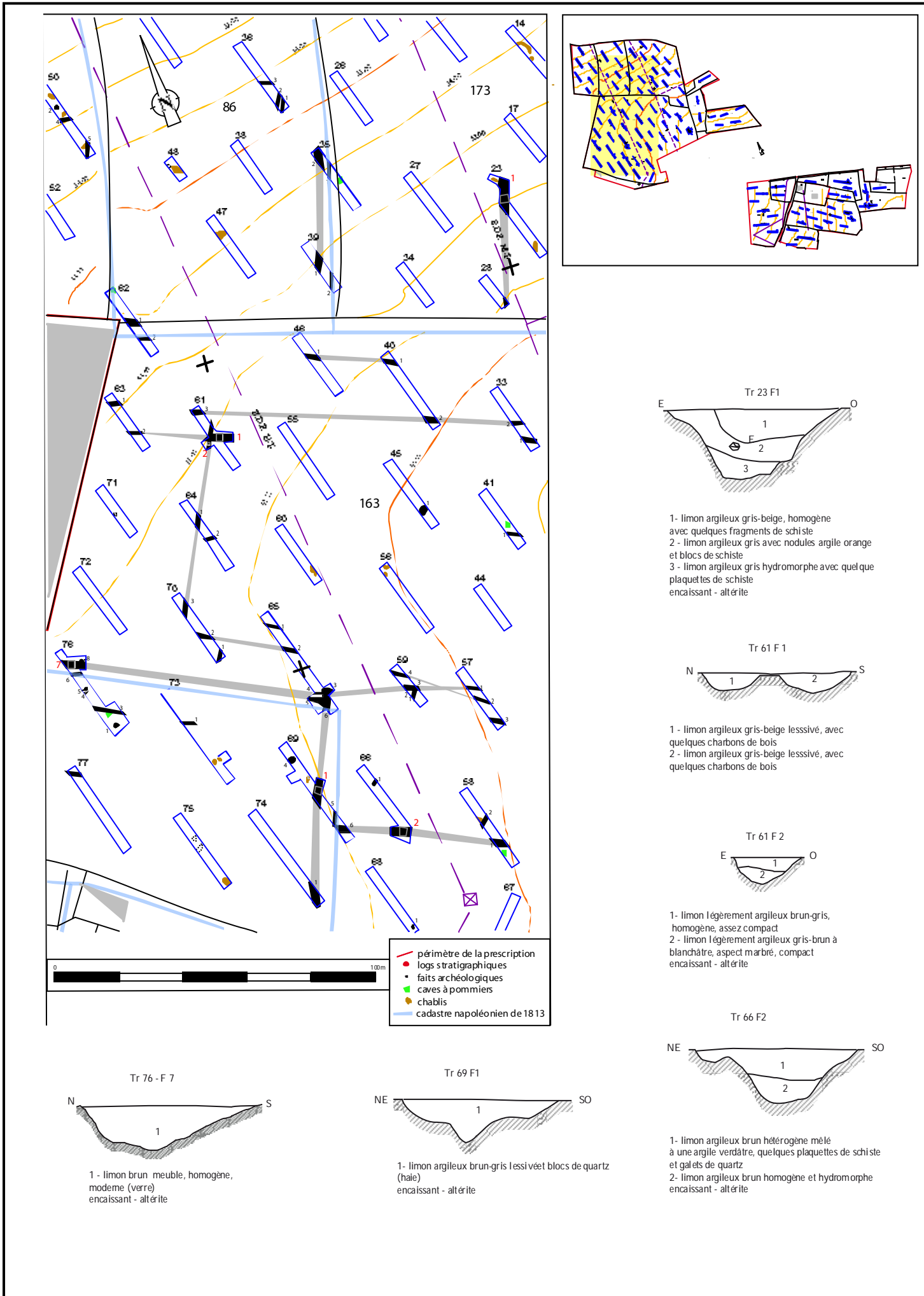


Fig. 7 : Zone nord, parcellaires, plan au 1/1500<sup>ème</sup>

Quant aux éléments lithiques deux fragments taillés ont été prélevés lors du décapage (cf. étude du mobilier lithique). Le premier est un éclat de silex de couleur brune brillante, provenant de la *tranchée 45* (-0,65 m) et le second, issue de la *tranchée 56* (-0,9 m), est une tablette de ravinage en opale résinite.

### 2.2.1 Le réseau parcellaire (fig.7)

Les fossés mis en évidence lors du diagnostic suivent en grande majorité les mêmes orientations que ceux du cadastre actuel et napoléonien soit dans des axes nord-nord-est/ sud-sud-ouest et ouest-nord-ouest /est-sud-est. Quelques fossés divergents toutefois légèrement de cette orientation privilégiée en se calant sur un axe nord-ouest/sud est. C'est le cas des deux fossés de la *tranchée 21* décrits plus haut. L'un a livré un tesson de panse antique.

On peut également évoquer les petits fossés à l'orientation inverse (nord-est/sud-ouest) des tranchées 32, 42,43. Ces derniers, non testés n'ont livré aucun mobilier.

Parmi les fossés orientés ouest-nord-ouest /est-sud-est, ceux des tranchées 30, 33, et 40 pourraient avoir une origine protohistorique, comme on l'a vu au chapitre précédent.

Hormis ces quelques exemples, les autres fossés sont parfaitement parallèles au découpage actuel. De même, certains correspondent exactement aux fossés observés sur le cadastre napoléonien de 1813.

D'autres encore, qui ont été testés, ont livré des indices attestant une utilisation récente ou moderne.

## 2.3 La zone sud du diagnostic (fig.8)

Localisée au sud de la départementale n°125, cette partie du diagnostic se développe sur un versant orienté ouest/est, menant à l'est au ruisseau du Pont Lagot. L'altitude est ici comprise entre 29 et 44 m NGF.

Bien que située dans une zone basse et humide, le substrat apparaît localement à une faible profondeur (-0,40 m). Il plonge ensuite rapidement puisqu'à une centaine de mètres plus bas, les sondages effectués entre 1,30 m et 1,50 m ne l'on pas atteint.

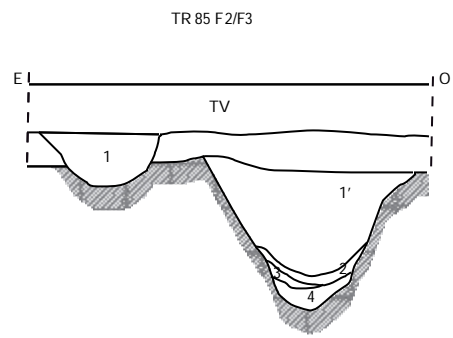
### 2.3.1 Des structures de pierres chauffées néolithique et protohistorique ?

Deux structures de chauffe empierrées, de morphologie différentes ont été mises au jour dans deux contextes sédimentaires différents.

La première située dans la *tranchée 90* est apparue à 0,50 m de profondeur sur le schiste. Il s'agit d'une fosse sub-circulaire d'1,50 m de long et de 1,20 m de large (fig. 8 ; photo n°1). Elle présente en surface un lit de pierre de quartz et de quelques pierres de schiste de dimensions généralement comprises entre 0,05 et 0,10 m, atteignant parfois 0,20 m. Toutes sont chauffées. C'est dans ce niveau de surface qu'ont été prélevés deux tessons de céramique attribuable à la période néolithique.

Sondée, la structure présente un profil en cuvette. Profonde de 0,12m, son remplissage se compose d'un limon légèrement argileux beige-brun, renfermant de nombreux charbons de bois et quelques cailloux de quartz et de schiste. Ce lit de pierre, d'épaisseur variable, forme une cuvette au fond de laquelle le schiste apparaît, tapissé de charbons de bois. Il ne semble pas rubéfié, induisant une (ou des) combustions rapides non intenses.

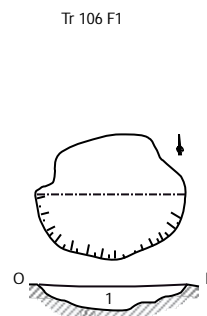




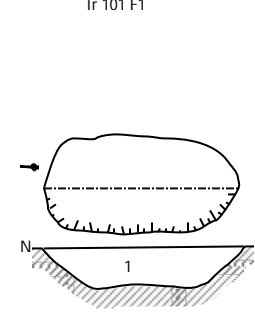
1- limon argileux brun-gris homogène assez meuble  
 1'- limon argileux brun-gris meuble avec traces de charbons de bois  
 2- limon argileux orangé homogène assez compact  
 3- niveau de schiste altéré dans argile grise-verdâtre  
 4- niveau hétérogène d'argile ornagé, d'argile grise-verdâtre avec blocs de quartz et schiste



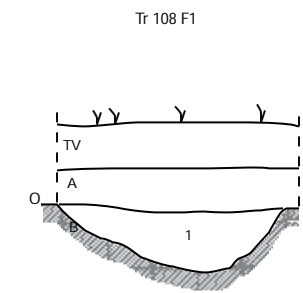
1- limon légèrement argileux brun foncé homogène, assez meuble avec inclusions de schiste blanchâtre



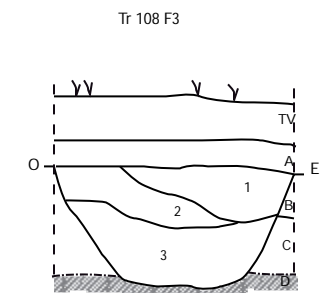
1- limon légèrement argileux gris-beige, homogène, assez meuble présence d'un fragment de tuile et d'un tesson de céramique encaissant- schiste altéré



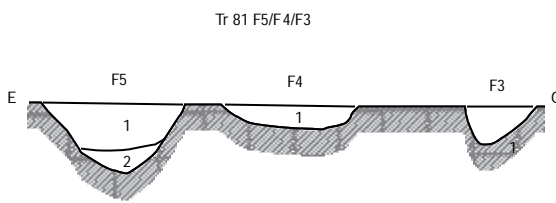
1- limon légèrement gris-brun, compact, homogène encaissant- schiste altéré



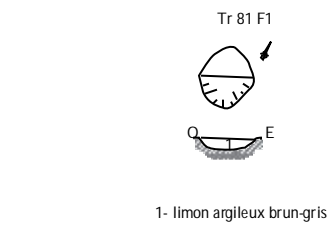
1- limon argileux gris-bleuté avec plaquette de schiste  
 A- limon légèrement argileux brun homogène (interface)  
 B- limon argileux brun-gris oxydé d'aspect tacheté (colluvions)



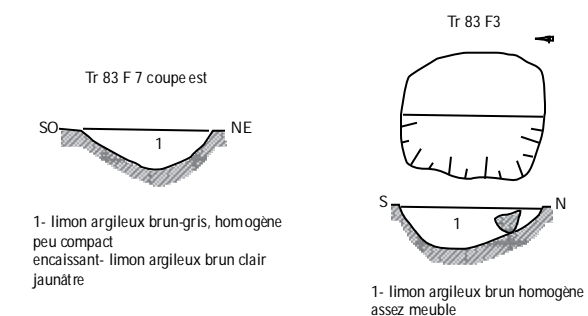
1- limon argileux gris-beige oxydé d'aspect tacheté  
 2- limon argileux gris-beige très oxydé (présence d'un éclat de silice)  
 3- limon argileux gris oxydé avec petits cailloux de quartz et plaquette de schiste  
 A- limon légèrement argileux brun homogène (interface)  
 B- limon argileux brun-gris oxydé d'aspect tacheté (colluvions)  
 C- limon argileux orangé avec schiste altéré  
 D- schiste



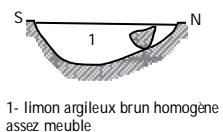
1- limon argileux brun-gris homogène assez meuble  
 2- limon argileux gris-brun d'aspect tacheté, avec traces d'oxydation, hétérogène et compact encaissant- altérée



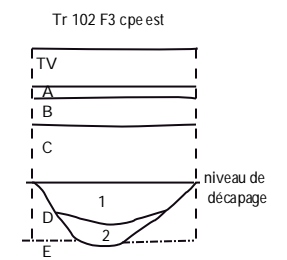
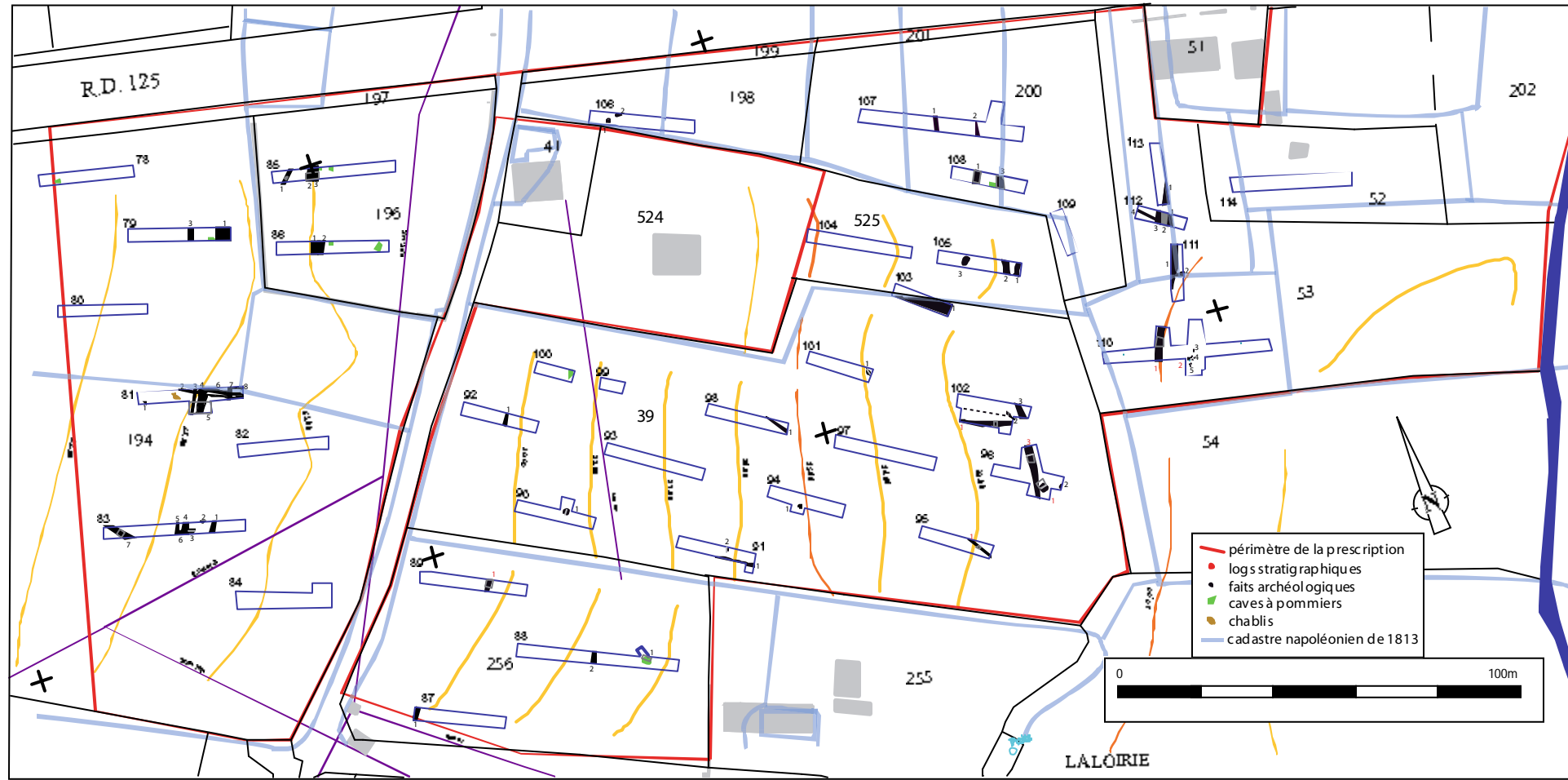
1- limon argileux brun-gris



1- limon argileux brun-gris, homogène peu compact encaissant- limon argileux brun clair jaunâtre



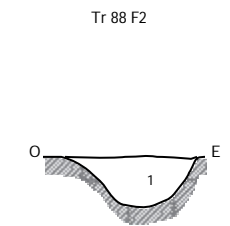
1- limon argileux brun homogène assez meuble



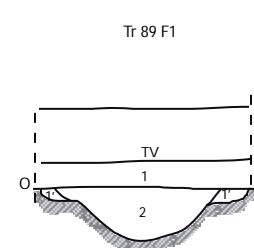
1- limon argileux brun-gris-orangé hétérogène assez compact, rares charbons de bois  
 2- limon très argileux brun-gris-orangé plus compact que 1  
 A- limon argileux brun-beige compact, homogène, rares charbons  
 B- limon argileux brun-beige peu compact, homogène, rares charbons  
 C- limon argileux brun beige clair peu compact, moins homogène, inclusions blanchâtres  
 D- limon argileux brun-beige clair peu compact, peu homogène, quelques inclusions blanchâtres nombreuses traces d'oxydation  
 E- schiste orangé oxydé avec quelques cailloux de quartz



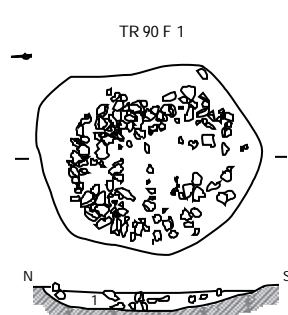
1- limon très argileux brun sombre meuble avec très nombreux charbons de bois encaissant- argile orangé



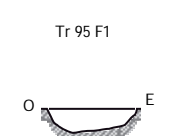
1- limon légèrement argileux brun meuble avec quelques petites plaquettes de schiste présence de tessons de céramique encaissant- schiste



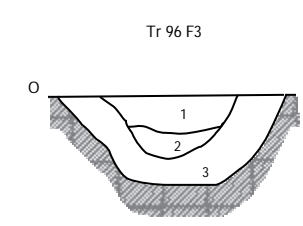
1- limon légèrement argileux brun-orangé compact, homogène avec quelques petites plaquettes de schiste  
 2- limon légèrement argileux brun, assez meuble avec plaquettes de schiste



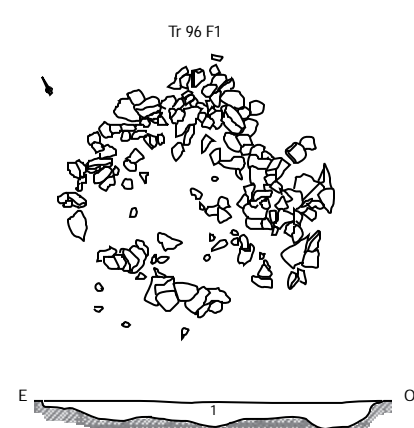
1- limon légèrement argileux brun-beige avec nombreux charbons de bois, quelques blocs de quartz et de schiste brûlés. Le lit de cailloux forme une cuvette. Son épaisseur est variable. Sous ces pierre, ponctuellement on observe quelques concentrations charbonneuses. Le module des pierre est compris entre 5 et 10 cm, avec quelques blocs de dimensions plus importantes. Le foyer est creusé dans le schiste et le fond n'est pas rubéfié. Présence de deux tessons de céramique en surface



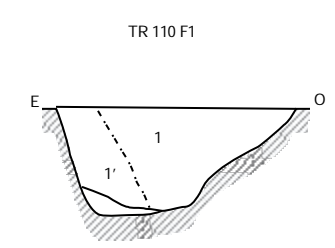
1- limon légèrement argileux, homogène assez compact présence d'un silice



1- limon argileux gris-brun assez meuble hétérogène avec quelques nodules de schiste altéré orangé, présence de tessons de céramique  
 2- idem avec plus de schiste altéré  
 3- limon argileux gris-brun, compact, hétérogène, avec quelques micro-charbons



1- limon argileux gris-brun avec traces d'oxydation et charbons de bois encaissant- limon argileux gris-orangé oxydé avec fentes verticales grises claires



1- limon très argileux gris plastique, homogène aspect légèrement moucheté  
 1'- limon très argileux gris-orangé, aspect moucheté (paroi effondrée)  
 2- argile gris-brune-orangé, hétérogène encaissant- argile orangé d'aspect marbré

Fig. 8 : Zone sud, divers structures, plan au 1/1500<sup>ème</sup>





Photo 1 :F1, Tr 90, foyer (cliché V.Brisotto)

La seconde structure se situe dans la *tranchée 96*, localisée en bas de pente. Atteinte à une profondeur d'1,15 m, elle repose dans un niveau limono-argileux gris-brun, oxydé d'aspect marbré. De forme sub-circulaire, son diamètre est d'environ 1,80 m (fig.8 ; photo n° 2). Elle se compose essentiellement de blocs de schiste et de quelques quartz, plus volumineux que dans la structure précédente (entre 0,10 et 0,20 m). Tout comme le foyer de la *tranchée 90*, la disposition des pierres, qui sont également chauffées, est relativement lâche, notamment au centre de l'aménagement. Cette structure a livré en surface deux tessons de céramique, dont un peut se rattacher à la période protohistorique. Sondée, cette structure présente un léger creusement au fond irrégulier et non rubéfié, qu'on ne peut comparer à la cuvette du foyer de la *tranchée 90*. Le sédiment limon-argileux gris-brun a livré de rares charbons de bois.



Photo 2: F1, Tr 96, structure à pierres chauffées (cliché : V.Brisotto)



A proximité de cette structure, un fossé orienté nord-sud (F3) a livré dans son remplissage plusieurs tessons de céramique dont certains se rattachent à la période antique (fig.8).

Deux autres tranchées ont livré des amas de quartz chauffés, bien moins structurés que les deux dispositifs précédemment décrits. Vu le mauvais état de conservation de ces faits, il paraît difficile de les assimiler à des structures de pierres chauffées. Cependant, leur présence ne paraît pas naturelle.

Il s'agit d'une part de l'amas de la *tranchée 105* (photo 3) et d'autre part des amas de la *tranchée 110* (photo 4). Ces derniers apparaissent d'autant plus suspects qu'ils se situent à proximité d'une petite fosse charbonneuse. Cette structure circulaire d'un diamètre de 0,50 m présente un profil en cuvette et un remplissage unique argilo-charbonneux (fig.8).



Photo 3 : amas de quartz chauffés de la tranchée 105 (cliché : V.Brisotto)

Bien qu'aucune de ces structures n'aient livré de mobilier, la présence à leurs abords de plusieurs éclats de grès lustré, d'opale résinite et de silex ont attiré toute notre attention (cf. étude du mobilier lithique).

Le décapage de cette tranchée a en effet livré sept fragments de roches taillées dont une armature tranchante en silex marron (cf étude du mobilier lithique, S.Bourne). Ce mobilier a été prélevé en 0,45 et 0,60 m de profondeur, soit dans le niveau d'apparition des structures dans un limon argileux gris-orangé, d'aspect marbré, homogène et assez compact.



Photo 4 : amas de quartz chauffés et fosse charbonneuse (F2) de la tranchée 110 (cliché S.Bourne)



Pusieurs tessons de céramique ont été également prélevés dans ce même niveau, mais renvoient aux périodes plus récentes de l'Antiquité ou du haut Moyen-Age.

Ce mobilier apparaît donc hétérogène et il est fort probable qu'il provienne d'occupations situées plus haut dans le versant.

Nous noterons par ailleurs la présence de cinq autres fragments de roche taillées situés dans cette zone du diagnostic. Si deux d'entre eux proviennent de fossés sondés, il paraît difficile d'en tirer des conclusions car dans un cas (*F1, Tr 95*), il s'agit d'un élément unique et dans l'autre cas (*F3, Tr 108*) deux tessons se rattachant respectivement aux périodes protohistoriques et antiques accompagnaient cette lame en silex blond.

Quant aux autres indices d'occupations protohistoriques, il s'agit essentiellement de lots de mobiliers prélevés hors structures (*TR 96, Tr 102, Tr 108*).

On compte ainsi, parmi une dizaine de tessons, un bord décoré du Bronze ancien, provenant du décapage de la *tranchée 97* ainsi qu'un fragment de molette en grès. (cf. Etude du mobilier céramique, fig.11).

Seule une structure isolée (*F 1 TR 106*) a livré un autre bord appartenant à la même période (cf. Etude du mobilier céramique, fig.11).

### 2.3.2 Des indices d'occupations médiévales (fig.8)

Bien que très ténus certains indices plaident également en faveur d'occupations médiévales. En bas de pente, dans le même secteur que les indices protohistoriques et néolithiques, plusieurs tessons de céramique se rattachant à la période du haut Moyen Age ont été prélevés essentiellement dans les colluvions. La *tranchée 102* a livré notamment un fragment de bord caractéristique que l'on peut dater entre le VII-VIII<sup>ème</sup> siècle et le IX<sup>ème</sup> siècle (cf. Etude du mobilier céramique fig.9).

Dans la *tranchée 110*, (évoquée plus haut pour les amas de quartz, la fosse charbonneuse et le lithique taillé prélevé), plusieurs tessons se rapportant soit à la période antique soit au haut Moyen-Age ont été prélevés.

Dans cette tranchée, le fossé *F 1* a livré en surface deux tessons appartenant à une oule datée des XI-XII<sup>ème</sup> siècles (cf. Etude du mobilier céramique fig.10). Sondé, ce fossé large d'1,60 m et profond de 0,70 m présente un remplissage quasi-unique composé d'un limon très argileux gris homogène, d'aspect légèrement moucheté. Le fond de la structure possède un petit niveau argileux de couleur gris-brun-orangé, assez hétérogène.

Plus haut dans le versant, le décapage ainsi que certains fossés sondés ont livré des éléments médiévaux plus tardifs, voire modernes.

La *tranchée 81* présente une succession de fossés parcellaires sans doute en partie en relation avec la présence proche d'un manoir (de l'autre côté de la départementale). Le fossé *F2* orienté nord-ouest/sud-est (comme le parcellaire actuelle) a livré un tesson de céramique moderne.

Les autres fossés sondés *F3, F4, F5*, perpendiculaires entre autres à *F2*, ont livré respectivement un lot de récipient en usage à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle, et un fragment de panse antique, (*F5* n'ayant rien livré).

Dans l'enclos délimité d'un mur de terre de la parcelle 196, les fossés mis en évidence apparaissent modernes. Plusieurs caves à pommiers ont d'ailleurs été mises au jour dans ce secteur.

Enfin les sondages réalisés dans les fossés des *tranchées 88 et 89* ont livré de rares éléments se rattachant respectivement aux périodes médiévales et antiques.

## 3. Etudes du mobilier

### 3.1 Etude de la céramique (A.F. Chérel, F. Labaune-Jean, T. Nicolas)

#### 3.1.1 Méthodes de travail

Le secteur abordé à Vezin le Coquet sur l'emplacement de la future ZAC des champs bleus a livré du mobilier à rattacher aux périodes pré-protohistoriques et historiques, dans les tranchées 1 à 112.

Ce dernier se compose de :

- 309 tessons de récipients en céramiques
- 26 fragments de terre cuite
- 1 fragment de tuile
- 15 pièces lithiques
- 1 élément en fer

L'essentiel du ramassage s'est opéré dans les zones de contacts situées entre les couches de labours et les niveaux d'occupation, c'est-à-dire dans des niveaux remaniés. On regrettera la rareté du mobilier découvert au sein de véritables structures bien identifiées. Il est fort probable que les tessons ramassés ne constituent donc pas de véritables lots homogènes. Ce sont souvent des tessons altérés et très fragmentés, présentant peu d'éléments de formes exploitables d'un point de vue chronologique

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte.

#### 3.1.2. Catalogue par contexte de découverte

##### **Tranchée 18**

Lot hétérogène regroupant 3 tessons de facture protohistoriques avec des fragments plus récents (porcelaine, rose-bleue de Laval, commune grésée) de facture moderne et contemporaine.

##### **Tranchée 20**

Fait 27 : 2 tessons de panse d'un récipient à rattacher par la pâte aux productions de haut Moyen Age, sans précision possible en l'absence d'élément de forme.

##### **Tranchée 21**

Entre 50 et 80 cm de profondeur, un lot de mobilier qui paraît homogène, est constitué de 58 tessons pour un NMI évalué à 3 vases. Un récipient ouvert à profil simple légèrement arrondi présente des parois épaisses soigneusement lustrées. Il était accompagné d'un tesson peint en rouge couleur « lie-de-vin » sur sa face externe. Or, les enductions de peinture rouge semblent faire leur apparition dans les contextes locaux à la fin du 1<sup>er</sup> âge du Fer et se rencontrent ponctuellement à La Tène ancienne et au cours de La Tène moyenne. Les tessons ramassés appartenant majoritairement à des formes modelées, cet ensemble pourrait se situer entre la fin du 1<sup>er</sup> âge du fer et le début de La Tène ancienne.

Entre -0,50 à 0,80 m, 1 tesson de panse de cruche en céramique commune claire de facture antique sans précision possible, associé à des tessons protohistoriques (cf. étude annexe).

Le Fait 2 a livré lui aussi un unique fragment de panse de cruche antique en commune claire.

##### **Tranchée 23**

Fait 1 : 2 tessons et 1 terre cuite insuffisants pour permettre d'avancer une datation.

**Tranchée 30**

La tranchée a livrée un petit ensemble de 14 tessons protohistoriques auquel il faut ajouter un récipient à bord rentrant arrondi, qui peut être attribué aussi bien au Néolithique qu'à l'Age du Bronze (fig.11).

**Tranchée 33**

A -0,70m , 7 tessons correspondent par la pâte à des productions protohistoriques, sans précision possible.

**Tranchée 34**

A -0,90m , le lot recueilli comprend des tessons roulés hétérogènes de facture protohistorique, antique et moderne.

**Tranchée 40**

Fait 2 : 2 tessons de panse d'une cruche en céramique commune claire antique.

**Tranchée 52**

A -0,60/0,70m de profondeur, 3 tessons correspondant à une datation hétérogène : protohistoire, antiquité et indéterminée.

**Tranchée 61**

A -0,30m de profondeur, 2 tessons de panse d'un récipient à pâte bien cuite en céramique oxydante, attribuable à la période moderne sans précision possible.

**Tranchée 63**

Découvert à 55 cm de profondeur, un petit récipient modelé à parois épaisses, archéologiquement complet ; ce type de récipient n'est malheureusement pas caractéristique d'une période donnée et se rencontre dans les contextes régionaux depuis l'âge du Bronze jusqu'à la fin de l'âge du Fer (fig.11).

**Tranchée 65**

Découverts à environ 0,70m de profondeur, les 4 tessons correspondent à des fragments de panse fortement roulés de facture antique possible et un autre moderne.

**Tranchée 69**

A -0,60m : 2 tessons de panse modernes, sans précision possible.

Fait 1 : 1 carreau de terre cuite complet médiéval ou moderne ?

**Tranchée 72**

Fait 2 : 2 tessons de panse d'une cruche en céramique commune claire antique.

**Tranchée 73**

Le mobilier mis au jour à 40cm et 50cm de profondeur reste très insuffisant. Le premier niveau comprend un possible morceau de facture antique ( ?) alors que plus profondément, le tesson de céramique appartient à un récipient attribuable à la période moderne par la pâte. Même remarque pour le morceau découvert à 60 cm.

**Tranchée 78**

Fait 1 : le tesson de panse découvert ici possède une pâte et un aspect de surface cannelée, tels qu'on les rencontre sur des récipients en usage à partir de la période médiévale et sur certains vases d'époque moderne.

**Tranchée 81**

Fait 2 : 1 tesson moderne par la pâte, sans précision possible

Fait 3 (usl) : le lot découvert ici correspond à deux récipients, le fond d'un premier et le bord d'un second. Ce dernier se compose d'une lèvre en petit bourrelet placé dans le prolongement de la panse oblique et ornée sur la tranche supérieure d'un décor en feston. Il faut y reconnaître un morceau de chauffe plat, tel qu'on les rencontre à partir du XIV<sup>e</sup> siècle.

Fait 4 : 1 éclat de panse de récipient en céramique commune sombre antique.

**Tranchée 85**

Fait 3 surface : 1 tesson de panse moderne sans précision possible.

**Tranchée 88**

Fait 2 : 2 tessons correspondant au bord à méplat en collerette d'un pot à beurre en grès normand en usage dans les contextes locaux à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Lot complété par 5 fragments découverts dans l'Us1 de ce même fait.

**Tranchée 89**

Fait 1 us1 : 1 petit éclat de sigillée de Gaule du Centre (II<sup>e</sup> siècle de notre ère ?) et 1 morceau de tuile plate antique.

**Tranchée 93**

Le fragment de fond de pot découvert à 0,50m de profondeur dans cette tranchée possède une pâte réductrice gris bleu, bien cuite et riche en grains de quartz que l'on rencontre à la période antique, mais que l'on peut voir également pour les premières productions alto-médiévales. Impossible ici de trancher entre les deux possibilités.

**Tranchée 94**

A -0,30m : 1 tesson de panse moderne sans précision possible et 2 tessons indéterminés à pâte grossière.

**Tranchée 96**

Fait 3 us1 : lot comprenant 3 tessons antique (cruche ?) et 6 autres indéterminables uniquement avec l'aspect de la pâte (protohistoire ? ou fragments antiques altérés ?).

**Tranchée 106**

Si la tranchée a livré 10 tessons protohistoriques, il a pu être déterminé un bord à décor d'incisions géométriques (triangle) qui peut être daté du Bronze ancien (fig. 11).

**Tranchée 102**

A une profondeur comprise entre 0,80m et 1,20m, 3 fragments issus d'un même récipient à pâte réductrice bien cuite a été mis au jour. Il s'agit d'un fragment de bord à lèvres en méplat rentant, avec l'aménagement d'un bec verseur cassé. Ce profil correspond à des productions locales en usage au cours du haut Moyen Age. On peut ainsi le comparer aux formes Xa et XIII des sites de Montours (Catteddu 2001), et permettent de proposer une fourchette chronologique entre le VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle et le IX<sup>e</sup> siècle. (fig. 9).

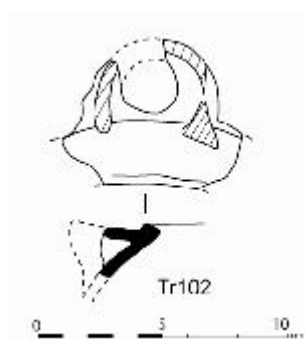


Fig.9. Relevé du pot à bec verseur tr. 102 (© F. Labaune-

**Tranchée 103**

A -0,30m : 1 tesson de bord moderne avec anse et décor digité en céramique locale grésée en usage à partir du XXVIII<sup>e</sup>me

**Tranchée 97**

Un récipient à bord arrondi et cordon lisse sub-oral a pu être identifié et daté du Bronze ancien (fig. 11).

**Tranchée 107**

A -0,30m : 1 tesson isolé d'un bol en sigillée de Gaule du Centre, à rattacher par la pâte et le vernis aux productions de ces ateliers postérieures au milieu du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

**Tranchée 108**

Fait 1 : 1 anse de récipient à glaçure marron au manganèse en usage à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Tranchée 110**

Le lot de 6 tessons découvert à 0,40m de profondeur dans cette tranchée possède une pâte réductrice gris bleu, bien cuite et riche en grains de quartz que l'on rencontre à la période antique, mais que l'on peut voir également pour les premières productions alto-médiévales. Impossible ici de trancher entre les deux possibilités pour ce fond de vase découpé à la ficelle.

En surface du fait 1, les morceaux de fond correspondent cette fois à une production du haut Moyen Age (par la pâte et le profil conservé). S'y ajoutent également 2 tessons d'une oule à lèvres en bandeau en usage aux XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles. (fig. 11).

Fig. 10. Relevé du bord de  
ouïe tr. 110 (© F. Labaune-  
Jean)



### Tranchée 112

A 0,40m : 3 tessons appartenant à un fond à pied annulaire d'un récipient antique, sans précision possible.

#### 3.1.3 Informations du mobilier

D'après ces diverses observations et malgré toutes les précautions qu'impliquent des propositions de datations émises à partir de ce faible corpus, ce site semble avoir été fréquenté à différents moments de la Protohistoire.

A défaut d'éléments de formes, de rares tessons à parois fines de teinte brun clair présentent les traces d'un lissage soigné (tranchée 90 principalement) et une pâte sombre. Or, de tels traitements de surface corrélés à la finesse de leur pâte (2 mm d'épaisseur) suggèrent leur appartenance à la Protohistoire ancienne, probablement au Néolithique. Malheureusement, aucun élément de forme ne permet de l'affirmer avec certitude. On rappellera que la tranche 1 effectuée sur cette ZAC avait livré un intéressant assemblage du Néolithique moyen.

Quelques tessons pourraient indistinctement dater de l'âge du Bronze ou du Néolithique, sans certitude toutefois. Ils se caractérisent par leur teinte brune-orangée et la présence récurrente de nombreux grains de quartz anguleux dans leur pâte. D'autres tessons à parois épaisses présentent une pâte noirâtre comparable aux exemplaires habituellement attribués à l'âge du Bronze ; 2 éléments des tranchées 97 et 106 confirment la présence d'indices d'occupations de l'Age du Bronze ancien.

Enfin, l'existence de plusieurs morceaux de plaques de cuisson altérés signifie une fréquentation des lieux au second âge du Fer. Les quelques tessons gaulois identifiés sont généralement érodés et les rares éléments de forme ne sont pas franchement exploitables. Un objet plat en fer a également été mis au jour.

L'ensemble du mobilier découvert lors de cette intervention en liaison avec la période historique se compose de lots relativement pauvres avec en moyenne 1 à 2 tessons. La présence antique semble très ponctuelle avec des éléments isolés dans les tranchées 21, 23, 34, 40, 52, 65, 73, 81, 89, 96, 107 et 112, bien souvent en association avec des éléments plus récents.

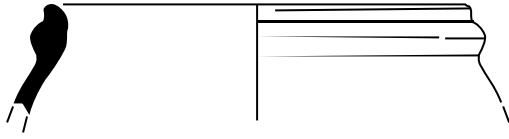
Une petite occupation à la période du haut Moyen Age semble se dessiner avec les tessons découverts dans les tranchées 20, voire 93, et surtout 102 et 110.

La phase médiévale est ponctuelle (tr 81). Enfin les éléments modernes sont résiduelles et certainement liés aux réaménagements agricoles (remblais et parcellaires).

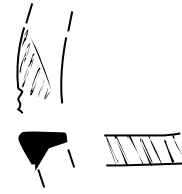
#### 3.2.4 Archivage du mobilier

**Caisse 1** : mobilier céramique historique (caisse Allibert réf. 21010). Tranchées 1 à 112.

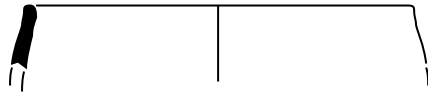
Tranchée 106 F1



Tranchée 97

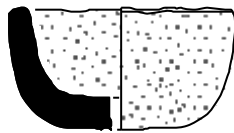


Tranchée 30

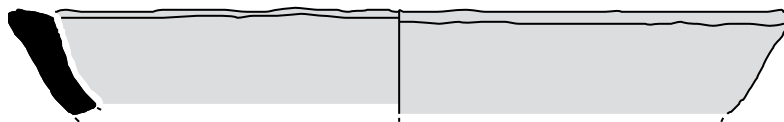


Dessin et infographie: T. Nicolas, Inrap.

Tranchée 63 / - 0,55 cm



Tranchée 21 / - 0,50 à - 0,80 cm



Dessin et infographie: A.F. Chérel, Inrap.

### 3.2 Etude de l'outillage lithique (S.Bourne)

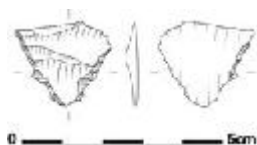


Fig. 12 : armature tranchante, Tr 110 (© S.Bourne)

La découverte de 14 fragments de roches taillées atteste d'une occupation préhistorique. Plusieurs matières premières sont représentées :

- silex blond du crétacé (3 pièces). Ces silex affleurent dans le Berry et dans la vallée du Cher. Ils ont peut-être été ramassés plus proche dans les alluvions de la Loire
- opale résinite (2 pièces). Les gîtes d'approvisionnement connus les plus proches sont situés dans la région de Saumur ou de Tours, en Indre-et-Loire.
- grès lustré (4 pièces). Cette roche d'origine exacte indéterminée, a une provenance locale. Les affleurements de grès lustrés sont connus au plus proche à Saint-Grégoire et au Rheu.
- enfin, plusieurs silex n'ont pas pu être déterminés. C'est le cas pour 4 pièces.

Deux outils ont été reconnus parmi ces pièces ; une armature tranchante sur lame (voir dessin) et une pièce esquillée. Ces deux pièces sont en silex brun foncé, à grain fin, d'origine indéterminée.

L'armature tranchante est trapézoïdale, à retouche abrupte directe et continue des deux bords. Le tranchant est transversal. Elle a été confectionnée sur un fragment mésial de lame.

Tranchée	Structure	Lot	Profondeur (cm)	support	Outil	Matière première	Couleur	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Epaisseur (mm)	Poids (gr)	Fragmentation	L'ortex	Boutle	Pierre	Comm. extraire
45			0,65	éclat			Brun/noir brillant	21	20	4	1	distale	non	non	non	
56			0,9	éclat		Opale résinite	Blanc	33	26	11	6	entier	non	non	Oui	Tablette de ravivage
81			0,5	éclat		Silex blond crétacé	blond	25	17	5	1	entier	non	non	non	
95	1			indéterminé		Silex noir	noir	11	23	6	1	multiple	non	non	Non	US 1
107			0,5	éclat		indéterminé	gris	12	25	8	1	entier	non	oui	non	
108	3			lame		Silex blond crétacé	Blond	34	13	5	2	proximale et distale	non	non	non	retouches taphonomiques et lustré de sol
110	3			indéterminé		Grès lustré	Marron rougeâtre	30	13	10	1	multiple	non	non	non	US 1
110		1	0,6	lame	Armature tranchante	Indéterminé	Marron chocolat	20	23	4	2	entier	non	non	non	dessin
110		1	0,6	éclat		Opale résinite	blanc	33	31	6	4	entier	non	non	Oui	
110		2		éclat		Grès lustré	Marron rougeâtre	28	12	3	1	latérale	non	non	non	
110		3		éclat		Silex blond crétacé	Blond	24	25	5	2	entier	oui	non	non	
110		3		éclat		Grès lustré	Marron rougeâtre	28	18	4	2	entier	non	non	Non	
110		6		éclat		Grès lustré	Marron rougeâtre	14	22	6	1	multiple	non	non	Non	
111		1		éclat	Pièce esquillée	indéterminé	Brun/noir mate	27	25	5	3	entier	non	non	non	

## 4. Conclusion

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 130 775 m<sup>2</sup> a permis de mettre en évidence plusieurs indices d'occupations allant du Néolithique à l'époque moderne.

Malheureusement, ces installations se caractérisent essentiellement par des lots de mobilier prélevés dans des niveaux colluvionnés. Rares sont en effet les structures (qui se résument majoritairement à des fossés) pouvant être datées avec certitude. Dans la partie nord du diagnostic, si la présence d'un parcellaire d'origine protohistorique reste une hypothèse probable, la mise en évidence d'un ensemble de fosses et de trous de poteaux dans la *tranchée 20* (situé à proximité) reste non daté.

C'est dans ce secteur que des ensembles mobiliers datés de l'Age du Bronze et de la fin du premier Age du Fer/ La Tène ancienne ont été mis au jour.

Quelques indices médiévaux dont certains remontent au haut Moyen-Age ont également été prélevés.

Dans la zone sud de la prescription, le constat est sensiblement identique. Plusieurs petits lots de céramique trouvés hors structures attestent à la fois d'occupation de l'Age du Bronze et du Moyen-Age (haut et bas, ainsi que de la période moderne).

Toutefois, ce secteur a également mis en évidence la présence d'au moins deux dispositifs à pierreschauffées, de type différent. L'un d'eux pourrait dater du Néolithique.

Deux autres tranchées ont mis en évidence des amas de quartz chauffés qu'il paraît toutefois délicat de comparer aux structures précédemment citées. Dans l'une d'elle (*tranchée 110*), la présence, à leur abords, d'une fosse charbonneuse renvoie malgré tout à un aménagement comparable.

La découverte de ces structures pour lesquelles la terminologie reste diverse (foyers, dispositif ou structures à pierre chauffés...) tend à se multiplier ces dernières années dans les contextes régionaux.

Sur la côte morbihannaise, la récente fouille de Mané Roullarde à la Trinité sur Mer (N.Fromont, RFO en cours, Blanchet 2007, diagnostic) a livré plusieurs structures similaires. De même, sur le site de Montauban, à Carnac (Hinguant, 2010) où une trentaine de structures aux dimensions comparables ont été fouillées. Elles semblent dans ces contextes souvent liés à des structures mégalithiques ou funéraires. On peut également citer, les exemples des sites du Rouik à Locmariaquer (Tinevez, 1992) et du Cruguel à Guidel (Blanchet, 2003). Plus récemment, le diagnostic réalisé au Mané Mourin sur la commune du Bono (Juhel, 2011) a également mis en évidence une concentration de structures à pierres chauffées se rattachant à la période du Néolithique moyen.

Enfin, en dehors de la côte morbihannaise et plus proche de notre secteur, la fouille en cours de la Zac du Pont-aux-Chèvres à Bedée (responsable G. Leroux) a livré plus d'une dizaine de structures de chauffe empierrées pour lesquelles la datation reste à préciser (Néolithique ?, Age du Bronze ?).

A Vezin-Le Coquet, le prélèvement de plusieurs éclats de pierre taillées (grès lustré, silex, opale résinite) provenant du décapage renforce la présence d'une présence néolithique peut-être en relation avec l'occupation mis au jour en 2008 (Brisotto, 2008).



## BIBLIOGRAPHIE

BLANCHET S. (2003)- La Trinité-sur-Mer « Mané Roullarde » (Morbihan-Bretagne)- Une occupation pré-protolithique sur le versant ouest de la colline de Mané Roullarde, Rapport de diagnostic archéologique INRAP, SRA Bretagne.

BLANCHET S. (2003) – Guidel « Rue des Navigateurs » (56), Rapport de diagnostic INRAP, SRA Bretagne.

BRISOTTO V. (2008) – Vezin-le-Coquet, Zac « Les Champs Bleus », Tranche D, (Ille-et-Vilaine, Bretagne), Rapport de diagnostic archéologique INRAP, SRA Bretagne.

HINGUANT S. (2010) – Les structures à pierres chauffées du Néolithique moyen de Montauban (Carnac, Morbihan) : feux domestiques ?, feux rituels ?, RFO de fouilles archéologiques INRAP, SRA Bretagne

JUHEL L. (2011) – Occupations du Néolithique et de l'Age du Bronze, RFO de diagnostic archéologique INRAP, SRA Bretagne.

TINEVEZ J-Y. (1992) – Structures d'habitat du Néolithique et de l'Age du Bronze décelées récemment en Bretagne. RAO, Supplément n° 5, p.71-78.

TOURNIER F (2006) – Vezin-Le-Coquet, Zac les Champs Bleus, Tranche 1, Rapport de diagnostic archéologique INRAP, SRA Bretagne



# Inventaire technique

## INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE

Tr.	Fait	Prof.	us	Néo	proto	GR	HMA	méd.	mod.	indét.	total	datation	autre mobilier	cag.
1		0,40m										insuffisant	2 TC	1
7		0,3m								1	1	Protohistoire		1
7	1									2	2	Protohistoire	1 TC	1
12		0,9m								1	1	Protohistoire		1
10										1	1	Protohistoire		1
11										2	2	Protohistoire		1
17		0,5m											1 TC	1
18										1	1	Protohistoire	1 lithique	1
18		0,60m			3				3		6	hétérogène		1
18	1									2	2	Protohistoire		1
19										3	3	Protohistoire		1
19		0,1m								3	3	Protohistoire		1
20		0,6m			5			1		1	7	Age du Bronze/médiéval?		1
20	27						2				2	haut Moyen Age?		1
21		0,50/0,80m				1				17	18	hétérogène		1
21		0,6/0,7m			62						62	Fin Premie fer/Tène ancienne	1 TC	1
21	2				2	1					3	hétérogène		1
23	1				1	1?				1	2	hétérogène	1 TC	1
30					1					14	14	Age du Bronze		1
30	3				1						1	La Tène ?	1 élément plat en fer	1
33	1				5						5	Age du fer	1 lithique	1
34		0,90m			4	4			1		9	hétérogène	2 TC	1
40		0,6/0,9m								20	20	Protohistoire		1
40	2					2					2	antique		1
43										1	1	Protohistoire		1
52		0,60/0,70m			1?	1				1	3	hétérogène	1 TC	1
55										2	2	Protohistoire		1
56										2	2	Protohistoire		1
56		0,4/0,5								14		Protohistoire		1
58	2												1 TC	1
61										1	1	Protohistoire		1
61		0,30m							2		2	moderne		1
62										1	1	Protohistoire		1
63		0,55			9						9	Protohistoire		1
65		0,70m				3?			1		4	hétérogène		1
69		0,6								2	2	insuffisant	1 TC	1
69		0,60m							2		2	moderne		1
69	1										1	médié ou moderne?	1 carreau TC	1
70		0,50m										insuffisant	1 TC	1
72		0,50m							1	2	3	hétérogène	1 TC	1
73		0,40m				1					1	antique?	2 TC	1
73		0,50m							1		1	moderne		1
73		0,60m							1		1	moderne	1TC	1
73	2												1 TC	1
78	1								1		1	médié ou moderne?		1
81										1	1	Protohistoire	1 lithique	1
81	1									1	1	insuffisant		1
81	2								1		1	moderne		1
81	3		1					11			11	médiéval		1
81	4				1	1					2	hétérogène		1

85	3		surf					1		1	moderne		1
88	2							2		2	à partir XVe		1
88	2		1					5		5	à partir XVe		1
89	1		1			1				1	antique	1 tuile	1
90				2						2	Néolithique?		1
93		0,50m				1?				1	GR ou HMA?		1
94		0,30m						1	2	3	moderne		1
96		1m		2	1					3	hétérogène		1
96		1,20m									insuffisant	2 TC	1
96		sud F1		1						1	Protohistoire		1
96	1			1					1	2	Protohistoire		1
96	3		1			3			6	9	insuffisant		1
97				1					10	10	Age du Bronze ancien		1
102		0,80/1,20		19		3				22	Protohistoire/haut Moyen Age		1
102	2 et3	0,80m		1						1	hétérogène	3 TC	1
102	3										insuffisant	2 TC	1
103		0,30m						1		1	XVIIIe ou plus		1
106		0,4m										1 TC	1
106	1			1						1	Age du Bronze ancien	1 TC	1
107		0,30m				1				1	Ile siècle ap. JC		1
108		0,5m		5						5	Protohistoire		1
108		1						1		1	à partir XVIIIe		1
108	3		3	1	1					2	hétérogène		1
110		0,40m				6?				6	GR ou HMA?		1
110	1		surf			3	2			5	HMA à XI-XIIe siècle		1
112		0,40m				3				3	antique	1 lith. Brûlé	1
205		1,2		1						1	Protohistoire		1

## Inventaire des tranchées et des faits

N° tranchée	Description du niveau atteint	prof min	prof max	N° Fait	Nature	Niv. d'apparition	Dimension (en m)				Testé
							L.	l.	diam.	prof.	
1	schiste	0,3	0,4	1	Fosse	0,3					
	schiste	0,3	0,4	2	Fosse	0,3					
4	schiste	0,5	0,7	1	Fossé	0,7	2,3	1,5			
5	altérite schisteuse	1	1,7	1	Fossé	1	0,8				
6	limon arg. beige + schiste		0,9	1	Fossé	0,9		0,6		0,3	x
7	schiste	0,5	0,6	1	Fossé	0,6		0,9		0,4	x
8	altérite schisteuse	1	1,2	1	Fossé	0,8		0,6			
9	altérite	0,4	0,8	1	Fosse	0,4		1,1			
12	altérite	0,6	0,9	1	Haie?	0,8		0,8			
	altérite	0,6	0,9	2	Fossé/haie?	0,8		0,7			
14	altérite	0,7	0,8	1	Fossé	0,7		0,3			
	altérite	0,7	0,8	2	TP/chablis?	0,7		0,5			
	altérite	0,7	0,8	3	TP/chablis?	0,7		0,4			
15	altérite schisteuse	0,4		1	Fossé	0,4		0,3			
	altérite schisteuse	0,4		2	Fossé	0,4		0,7			
18	altérite	0,8		1	Fossé	0,8		0,5			
19	altérite	1,1	1,2	1	Fossé	1,1		0,8			
20	altérite	0,6	0,9	1	TP?	0,6	0,7	0,5		0,2	x
	altérite	0,6	0,9	2	TP?	0,6	0,5	0,35		0,2	x
	altérite	0,6	0,9	3	Chablis?	0,6	2	0,7		0,25	x
	altérite	0,6	0,9	4	TP	0,6					
	altérite	0,6	0,9	5	Fossé	0,6		0,4			
	altérite	0,6	0,9	6	Fosse	0,6	0,6	0,3			
	altérite	0,6	0,9	7	Fosse	0,6	1,2	0,9			
	altérite	0,6	0,9	8	TP?	0,6			0,4	0,15	x
	altérite	0,6	0,9	9	TP	0,6			0,6		
	altérite	0,6	0,9	10	TP?	0,6	0,6	0,4			
	altérite	0,6	0,9	11	Fossé	0,6		0,35			
	altérite	0,6	0,9	12	TP?	0,6			0,3	0,15	x
	altérite	0,6	0,9	13	TP	0,6			0,3		
	altérite	0,6	0,9	14	Fosse	0,6	1	0,5			
	altérite	0,6	0,9	15	Fossé	0,6					
	altérite	0,6	0,9	16	TP?	0,6			0,5	0,3	x
	altérite	0,6	0,9	17	TP?	0,6			0,45	0,2	x
	altérite	0,6	0,9	18	TP	0,6	0,7	0,6		0,15	x
	altérite	0,6	0,9	19	Fosse	0,6	1,5	0,9			
	altérite	0,6	0,9	20	Fosse	0,6	0,9	0,8			
	altérite	0,6	0,9	21	Fosse	0,6	0,7	0,6			
	altérite	0,6	0,9	22	Fosse	0,6	0,7	0,5		0,25	x
	altérite	0,6	0,9	23	Fosse	0,6			0,35		
	altérite	0,6	0,9	24	Fosse	0,6			0,95		
	altérite	0,6	0,9	25	Fosse	0,6			0,6		

	altérite	0,6	0,9	26	Fosse	0,6		0,4		
	altérite	0,6	0,9	27	Fossé	0,6		0,6	0,25	x
21	altérite	0,3		1	Fossé	0,3		0,5		
	altérite	0,3		2	Fossé	0,8		0,7	0,5	x
23	altérite	0,8	0,9	1	Fossé	0,9		1,8	0,75	x
24	altérite	0,6		1	Fossé	0,6		0,85		
25	schiste/altérite	0,3	0,4	1	Fossé	0,3		0,8		
29	altérite	0,6		1	Fossé	0,6		0,46		
30	altérite	0,9	1,1	1	Fossé	0,9		0,7		
	altérite	0,9	1,1	2	Fossé	0,9		0,6	0,1	x
	altérite	0,9	1,1	3	Fossé	0,9		0,35		
32	altérite	0,6		1	Fossé	0,6		0,55		
	altérite	0,6		2	Fossé	0,6		0,5		
33	altérite	0,7	0,9	1	Fossé	0,9		0,6		
	altérite	0,7	0,9	2	Fossé	0,8		0,6		
35	altérite	0,6	1	1	Fossé	0,7		0,6		
	altérite	0,6	1	2	Haie	0,6		1,7		
36	altérite	0,4	0,5	1	Fossé	0,45		0,45		
	altérite	0,4	0,5	2	Fossé	0,4		0,6		
	altérite	0,4	0,5	3	Fossé/drain?	0,45		0,3		
39	altérite	0,8	0,9	1	Fossé/haie?	0,9		1,2		
	altérite	0,8	0,9	2	Fossé	0,9		0,4		
40	altérite	0,6	1,9	1	Fossé	0,8		0,9		
	altérite	0,6	1,9	2	Fossé	0,8		1,3		
41		0,9		1	Fossé	0,8		0,4		
42	altérite	0,4	0,5	1	Fossé	0,4		0,5		
	altérite	0,4	0,5	2	Fossé	0,4		0,5		
43	altérite	0,6		1	Fossé	0,6		0,5		
	altérite	0,6		2	Fossé	0,6		0,7		
45	altérite	0,8	0,9	1	Chablis?	0,9		2,5		
46	altérite	0,8	1	1	Fossé	0,8		0,7		
47	altérite	0,9	1	1	Fosse/chablis?	0,9		1,7		
48	altérite	0,6	0,9	1	Fossé/chablis?	0,6		0,7		
49	altérite quartz	0,5	0,6	1	Fossé/poubelle	0,5		0,7		
50	altérite	0,4	0,6	1	Chablis?	0,7		1,1		
	altérite	0,4	0,6	2	fossé empierré	0,4	1	0,9		
	altérite	0,4	0,6	3	Chablis?	0,6				
	altérite	0,4	0,6	4	Fossé	0,7		0,5		
	altérite	0,4	0,6	5	Fossé	0,7				
52	altérite	0,6	0,8	1	Fosse	0,6		1,5		
57	altérite quartz	0,6	0,7	1	Drain	0,6		0,5		
	altérite quartz	0,6	0,7	2	Drain?	0,6				
	altérite quartz	0,6	0,7	3	Fossé	0,65		1		
58	altérite	0,5	0,9	1	Fossé	0,5		1,8		
	altérite	0,5	0,9	2	Fossé	0,5		0,9		
59	altérite	0,5	0,6	1	Fossé	0,5		0,75		
	altérite	0,5	0,6	2	Drain	0,5		0,6		
	altérite	0,5	0,6	3	Drain	0,5		0,45		
	altérite	0,5	0,6	4	Fossé	0,6		0,7		
60	altérite	0,6	0,7	1	Fossé	0,6		0,4		
	altérite	0,6	0,7	2	Fossé	0,6		0,4		
61	altérite	0,6	0,7	1 / 4	Fossés	0,7		1,8	0,2	x
	altérite	0,6	0,7	2	Fossé	0,7		0,7	0,3	x
	altérite	0,6	0,7	3	Fossé/drain?	0,7		0,8		

62	altérite	0,6	0,9	1	Haie	0,6					
	altérite	0,6	0,9	2	Fossé	0,6					
63	altérite	0,8	0,9	1	Fossé	0,8		0,8			
	altérite	0,8	0,9	2	Fossé	0,8		0,5			
64	altérite	0,65	0,7	1	Fossé	0,65		0,65			
	altérite	0,65	0,7	2	Fossé	0,65		0,45			
65	altérite	0,55	0,7	1	Fossé	0,6		0,4			
	altérite	0,55	0,7	2	Fossé	0,55		0,6			
	altérite	0,55	0,7	3	Empierrement	0,35	2,5	1			
	altérite	0,55	0,7	4	Fossé	0,6		0,9			
	altérite	0,55	0,7	5	Fossé/haie?	0,6		1,4			
	altérite	0,55	0,7	6	Fossé/haie?	0,6		1,7			
66	altérite	0,6	0,7	1	Fosse	0,7		0,6			
	altérite	0,6	0,7	2	Fossé	0,6		2,2		0,6	x
68	altérite quartz	0,5	0,6	1	Fosse	0,6	1,2	0,6			
69	altérite	0,5	0,7	1	Fossé	0,6		1,7		0,45	x
	altérite	0,5	0,7	2	Fosse	0,5	1,7	0,7			
	altérite	0,5	0,7	3	Chablis	0,6		1,1			x
	altérite	0,5	0,7	4	Chablis?	0,7	2,2	2,6			
	altérite	0,5	0,7	5	Fossé	0,65		0,6			
	altérite	0,5	0,7	6	Fossé/haie?	0,6		2,2			
70	altérite	0,6		1	Fossé	0,6		0,5			
	altérite	0,6		2	Fossé	0,6		0,8			
	altérite	0,6		3	Fossé	0,6		0,7			
71	altérite	0,6	0,7	1	TP	0,7	0,3	0,25			x
73	altérite	0,7	0,8	1	Fossé	0,7		0,6			
	altérite	0,7	0,8	2	Chablis	0,8					x
74	altérite	0,6	1	1	Fossé/chemin?	0,6	2				
75	altérite	0,7		1	Chablis	0,7	2,9	1,6			
	altérite	0,7		2	Fosse?	0,7		1,4			
	altérite	0,7		3	Fosse?	0,65	2	1			
76	altérite	0,6	0,9	1	Fosse	0,6	0,7	0,6			
	altérite	0,6	0,9	2	Fosse/CP?	0,8		0,7			
	altérite	0,6	0,9	3	Fossé	0,8		0,6			
	altérite	0,6	0,9	4	TP?	0,65			0,4		
	altérite	0,6	0,9	5	TP?	0,65			0,4		
	altérite	0,6	0,9	6	Fossé	0,65		0,8			
	altérite	0,6	0,9	7	Fossé	0,65		0,9		0,5	x
	altérite	0,6	0,9	8	Fosse	0,65		0,9			
77	altérite	0,7		1	Fossé	0,75		0,75			
78	altérite	0,5	0,6	1	Fosse/CP?	0,6	1,2	0,8			
79	altérite	0,5	0,6	1	Fossé	0,5					
	altérite	0,5	0,6	2	Fosse/CP?	0,5		1,1			
	altérite	0,5	0,6	3	Fossé	0,6		1			
81	altérite quartz	0,4	0,65	1	TP	0,4			0,4		
	altérite quartz	0,4	0,65	2	Fossé	0,5		0,35			
	altérite quartz	0,4	0,65	3	Fossé	0,5		0,4		0,25	x
	altérite quartz	0,4	0,65	4	Fossé	0,55		0,65		0,15	x
	altérite quartz	0,4	0,65	5	Fossé	0,55		1		0,45	x
	altérite quartz	0,4	0,65	6	Fossé	0,5		0,8			
	altérite quartz	0,4	0,65	7	Fossé	0,5		0,5			
	altérite quartz	0,4	0,65	8	Fossé	0,5		?			
83	altérite	0,5	0,6	1	Fossé	0,6		1,1			
	altérite	0,5	0,6	2	Fosse	0,6	1	0,7			



	altérite	0,5	0,6	3	Fosse	0,6	0,9	0,8		0,25	x
	altérite	0,5	0,6	4	Fossé	0,6		1,5			
	altérite	0,5	0,6	5	Fossé	0,6		0,7			
	altérite	0,5	0,6	6	Fossé	0,6					
	altérite	0,5	0,6	7	Fossé	0,5		1			
85	altérite	0,4	0,5	1	Fossé	0,5		0,45		0,1	x
	altérite	0,4	0,5	2	Fossé	0,5		1,2		0,90	x
	altérite	0,4	0,5	3	Fossé	0,4		0,55		0,35	x
86	altérite schiste	0,5	0,8	1	Fossé	0,7		1			
	altérite schiste	0,5	0,8	2	Fossé	0,7		0,6			
87	schiste	0,5	0,6	1	Fossé	0,5		0,8			
88	schiste	0,5	0,7	1	CP	0,6	1,6	1		0,6	x
	schiste	0,5	0,7	2	Fossé	0,5		1		0,35	x
89	schiste	0,5	0,6	1	Fossé	0,6		1,1			x
90	schiste + limon orangé	0,5		1	Fosse	0,5			1,3	0,12	x
91	schiste + limon orangé	0,3	0,4	1	Fossé	0,3		0,6			
	schiste + limon orangé	0,3	0,4	2	TP?	0,35			0,4		x
92	altérite quartz + schiste	0,3	0,5	1	Fossé	0,4		0,5			
94	altérite	0,6	0,7	1	Fosse	0,7	0,7	0,6			
95	altérite	0,6	0,8	1	Fossé	0,8		0,5		0,15	x
96	altérite + schiste altéré	1,2	1,4	1	Foyer	1,15			1,75	0,15	x
	altérite + schiste altéré	1,2	1,4	2	Fosse	1,4					
	altérite + schiste altéré	1,2	1,4	3	Fossé	1,4		0,9		0,6	x
98	altérite	0,3	0,6	1	Fossé	0,6		0,6			
101	schiste	0,4	0,6	1	Fosse	0,6	1,2	0,7		0,25	x
102	altérite	1	1,3	1	Fossé	1,2		1,1			
	altérite	1	1,3	2	Fosse	1,2		0,85			
	altérite	1	1,3	3	Fossé	1		0,81		0,4	x
103	schiste	0,5	0,6	1	Haie	0,5					
105	altérite	0,9	1,5	1	Fossé	1,45		0,9			
		0,9	1,5	2	Fossé	1,3		1,5			
		0,9	1,5	3	Foyer?	0,9	1	0,6			
106	schiste altéré + quartz	0,4	0,7	1	Fosse	0,7			0,9		
	schiste altéré + quartz	0,4	0,7	2	Fosse/ext. Fossé?	0,7	1,3	0,7			
107	schiste décomposé (argile)	0,8	0,5	1	Fossé	0,65		0,9			
	schiste décomposé (argile)	0,8	0,5	2	Fossé	0,55		0,4			
108	schiste altéré	0,75	0,5	1	Fossé/remblais?	0,55		3			
	schiste altéré	0,75	0,5	2	CP?	0,6	0,9	0,9			
	schiste altéré	0,75	0,5	3	Fossé	0,7		1			
110	schiste décomposé (argile)	0,7	0,45	1	Fossé	0,6		1,5		0,8	x
	schiste décomposé (argile)	0,7	0,45	2	Fosse/ st combustion?	0,5			0,5	0,15	x
	schiste décomposé (argile)	0,7	0,45	3	Concentration quartz	0,5	0,5	0,3			
	schiste décomposé (argile)	0,7	0,45	4	Concentration quartz	0,5			0,5		
	schiste	0,7	0,45	5	Concentration	0,5	0,9	0,5			



## Inventaire des clichés numériques

Photo 1 : F1, Tr 90, foyer (cliché V.Brisotto)

Photo 2 : F1, Tr 96, structure à pierres chauffées (cliché : V.Brisotto)

Photo 3 : amas de quartz chauffés de la tranchée 105 (cliché : V.Brisotto)

Photo 4 : amas de quartz chauffés et fosse charbonneuse (F2) de la tranchée 110 (cliché S.Bourne)

## Inventaire des illustrations informatisées

Fig. 1 : Localisation de la zone diagnostiquée, d'après la carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup>, 1218 ouest, 1989

Fig. 2 : Plan cadastral de la commune de Vezin-le-Coquet, avec localisation des différents diagnostics archéologiques (INRAP) et des indices de sites, répertoriés à la Carte Archéologique du SRA

Fig. 3 : Plan général du diagnostic sur fond cadastral au 1/2000<sup>ème</sup>

Fig. 4 : Localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/50 000, feuille de Montfort/Meu, n° 816, BRGM,1999

Fig. 5 : Logs stratigraphiques

Fig. 6 : Zone nord, tranchée 20, plan au 1/1000<sup>ème</sup>

Fig. 7 : Zone nord, parcelaires, plan au 1/1500<sup>ème</sup>

Fig. 8 : Zone sud, divers structures, plan au 1/1500<sup>ème</sup>

Fig.9. Relevé du pot à bec verseur tr. 102 (© F. Labaune

Fig. 10. Relevé du bord de oule tr. 110 (© F. Labaune-Jean)

Fig. 11 : Mobilier céramique protohistorique, Zac le Champs Bleus, Vezin le Coquet Tranche B et C (© T.Nicolas, A.F. Chérel)

Fig. 12 : armature tranchante, Tr 110 (© S.Bourne)

**Chronologie**

Néolithique  
Age du Bronze  
Age du Fer  
Moyen-Age

**Sujets et thèmes**

Parcellaire  
Structures de  
combustion

**Mobilier**

Céramique,  
Lithique

Suite à l'extension de la Zac des Champs Bleus, sur la commune de Vezin Le Coquet, le SRA de Bretagne a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 130 775 m<sup>2</sup>. Bien qu'aucun indice ne soit connu sur l'ensemble de l'emprise, l'intervention de 2008 traitant de la tranche D de la Zac, située plus au sud, avait permis de mettre au jour une occupation du Néolithique moyen ainsi que plusieurs vestiges épars de la période protohistorique. De même, la présence d'un site gallo-romain localisé au nord de notre emprise laissait envisager une extension de l'occupation vers la zone concernée.

A l'issue de l'opération, il s'avère qu'hormis la mise en évidence d'un parcellaire peut-être présent à la période antique, voire protohistorique, les vestiges gallo-romains sont quasi-inexistants.

En revanche, pour les périodes néolithiques et protohistoriques (Age du Bronze, Age du Fer), le mobilier bien que modeste et majoritairement prélevé hors structures apparaît plus significatif. Outre le mobilier céramique, un petit lot d'outillage lithique permet en effet de confirmer la présence d'occupation se rattachant à ces périodes. Malheureusement, le manque de structure associée ne permet ni de circonscrire ni de caractériser ces occupations.

Seules deux structures à pierres chauffées dont un foyer pourrait dater du Néolithique.